

UN HUITIÈME MANDAT DRAPEAU RÉÉLU



39 SIÈGES AU PARTI CIVIQUE, 15 AU RCM ET 3 AU GAM

■ Jean Drapeau a été élu pour la huitième fois hier à la mairie de Montréal, avec 48 p. cent des voix environ, mais il a perdu l'écrasante majorité qu'il détenait au conseil depuis quatre ans. Le Parti civique a, en effet, remporté 39 sièges au conseil sur 57 tandis que le RCM, dirigé par Jean Doré, a réalisé une percée importante en faisant élire 15 de ses candidats. Le GAM, dirigé par l'ancien directeur de la police de la CUM, Henri-Paul Vignola, a eu moins de chance, ne réussissant qu'à enlever trois sièges. Les colistiers de MM. Doré et Vignola ont été battus. Malgré le beau temps, moins de 50 p. cent des électeurs inscrits se sont présentés aux urnes.

pages A 2 et A 3

photo Armand Trotter, LA PRESSE

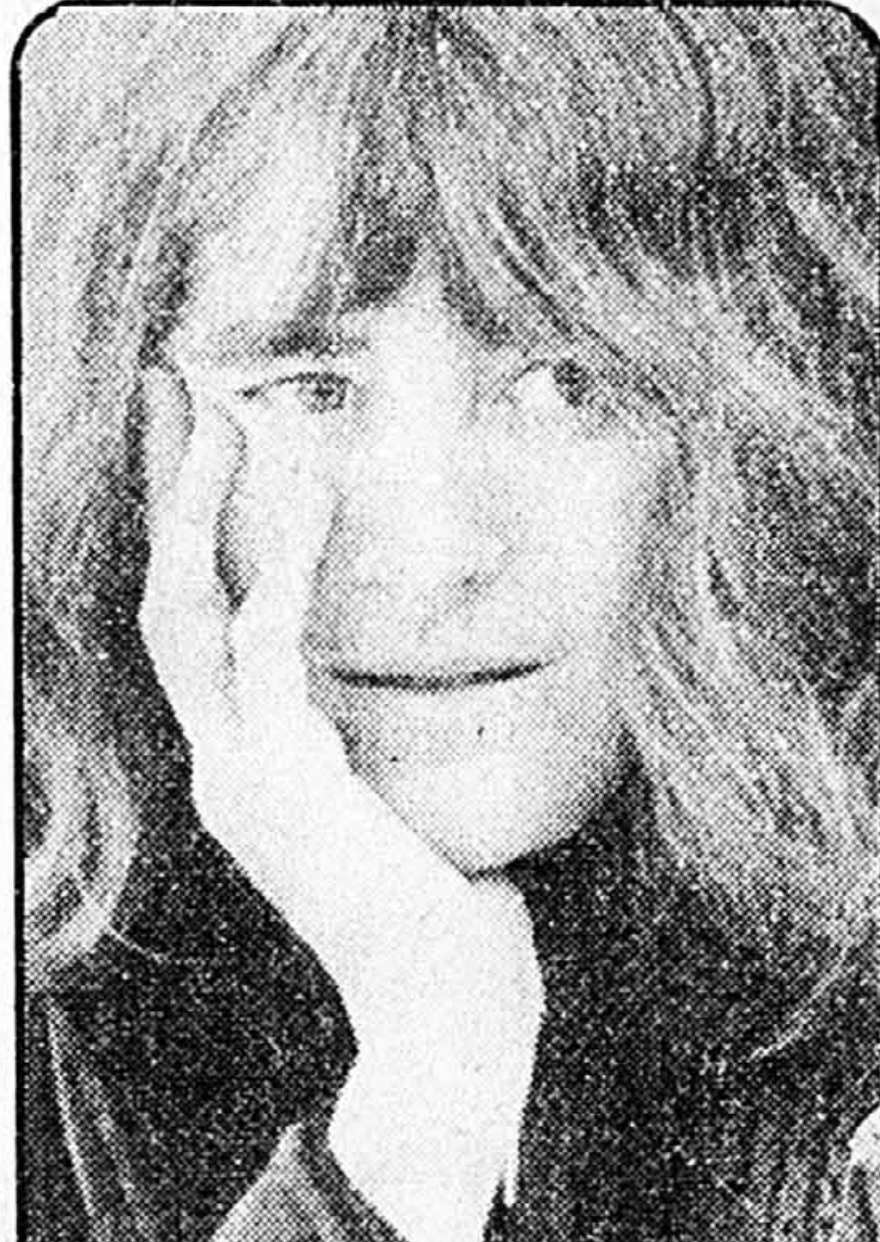
photo Armand Trotter, LA PRESSE

LA GÉNÉRATION SACRIFIÉE

LA LOI DE LA JUNGLE

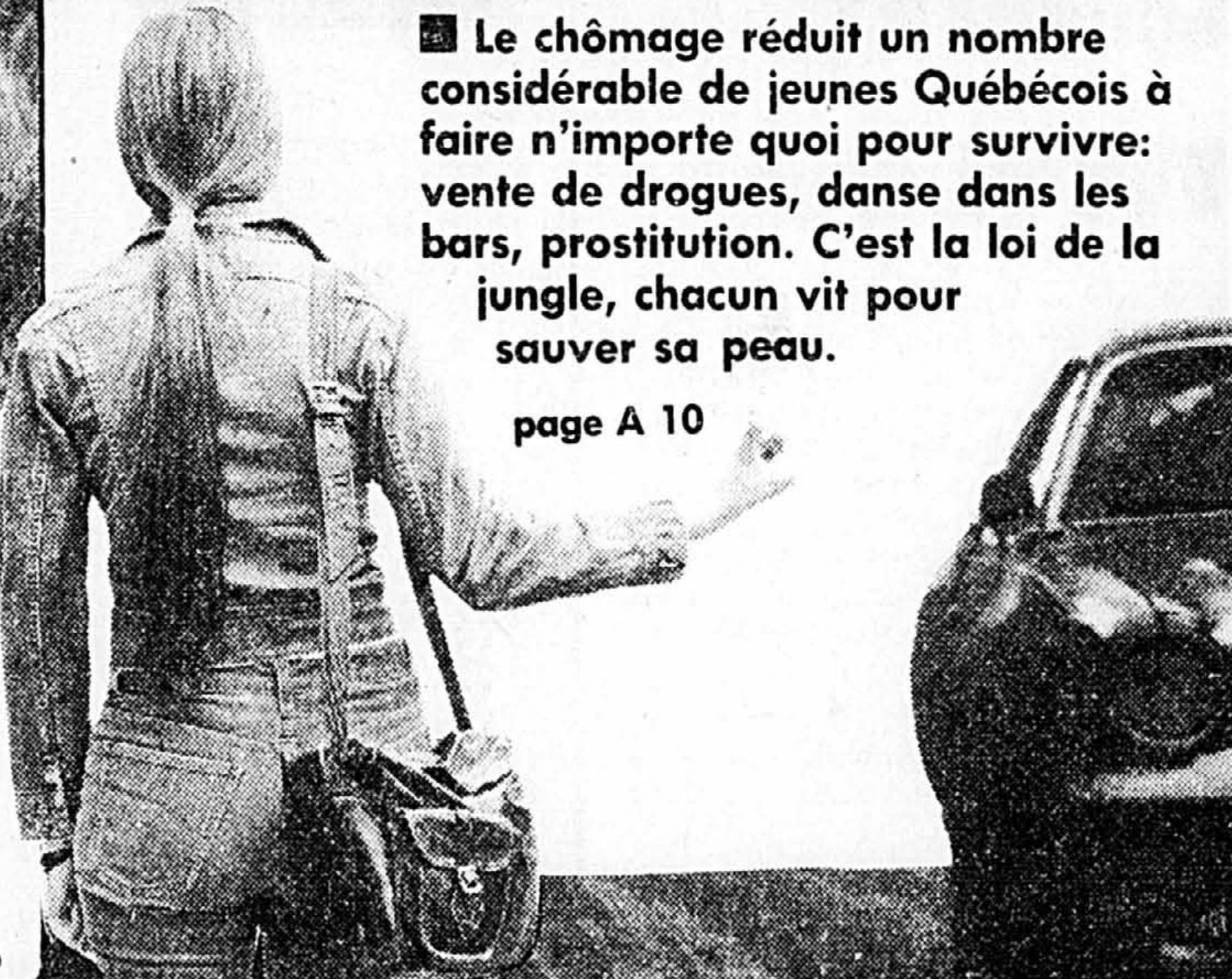
■ Le chômage réduit un nombre considérable de jeunes Québécois à faire n'importe quoi pour survivre: vente de drogues, danse dans les bars, prostitution. C'est la loi de la jungle, chacun vit pour sauver sa peau.

page A 10



LE PRIX DAVID À MARIE- CLAIRE BLAIS

page B 6



SUR LES AILES DE QUEBÉCAIR UN BAPTÊME DE L'AIR COLLECTIF

page A 5

EDITO
LE PARTI
CIVIQUE
A UNE
OPPOSITION
PAR JEAN-GUY DUBUC
page A 6

LA RÉGIE DU LOGEMENT DEUX FOIS PLUS DE CAUSES QUE L'AN DERNIER

page C 1

12 HEURES DE JOIE ET DE PRIÈRE

■ Environ 7,000 personnes ont participé, samedi, au congrès du Renouveau charismatique catholique, dans un Vélodrome transformé pour la circonstance en cathédrale. De neuf heures du matin à neuf heures du soir, ce furent, pour la majorité des participants, douze heures de joie et d'émotion charismatiques.

page B 1

photo Armand Trotter, LA PRESSE



LE MONDE

LECH WALESA CHEZ LUI

page B 9

GAZODUC EUROSIBÉRIEN

REAGAN LÈVE L'EMBARGO

page B 9

photo PA

SOMMAIRE

- Annonces classées: C 3 à C 8 et sports 14
- Arts et spectacles
- Informations: B 5 à B 7
- Cinéma: B 8
- Carrières et professions: C 2
- Décès, naissances, etc.: C 9
- Économie: C 1 à C 3
- Êtes-vous observateur? C 5
- FEUILLETON: C 5
- Horoscope: C 6
- Jardinage: C 7
- Le monde: B 9
- Météo: A 2
- Mots croisés: C 8
- Pleins Feux: A 10
- Quoi faire aujourd'hui: B 8
- Télé-câble: B 6
- Tribune libre: A 7
- Vivre aujourd'hui: B 1
- TABLETS SPORTS
- Mots croisés: 16
- Bandes dessinées: 16

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Retour du RCM à l'Hôtel de ville



photos Pierre Côté, LA PRESSE

Jean Doré: « Nous n'avons pas prêché dans le désert ».

■ Même s'il ne sera pas présent à l'hôtel de ville, Jean Doré a assuré, hier soir, les partisans du Rassemblement des citoyens de Montréal qu'il sera avec les 15 candidats élus de toutes les luttes qui seront entreprises au cours des quatre prochaines années.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le candidat à la mairie du RCM a été accueilli en véritable héros par quelque 1 000 partisans entassés dans la salle de l'Union française. Doré a réussi à obtenir 122 991 votes à la mairie, ce qui représente environ 36 p. cent des suffrages enregistrés à ce poste. Pendant de longues minutes, les troupes du RCM ont été tenues en haleine: ce que tous craignaient s'est produit, c'est-à-dire que le colistier de Jean Doré, Claude Grégoire dans le district Octave-Crémazie, a été défait.

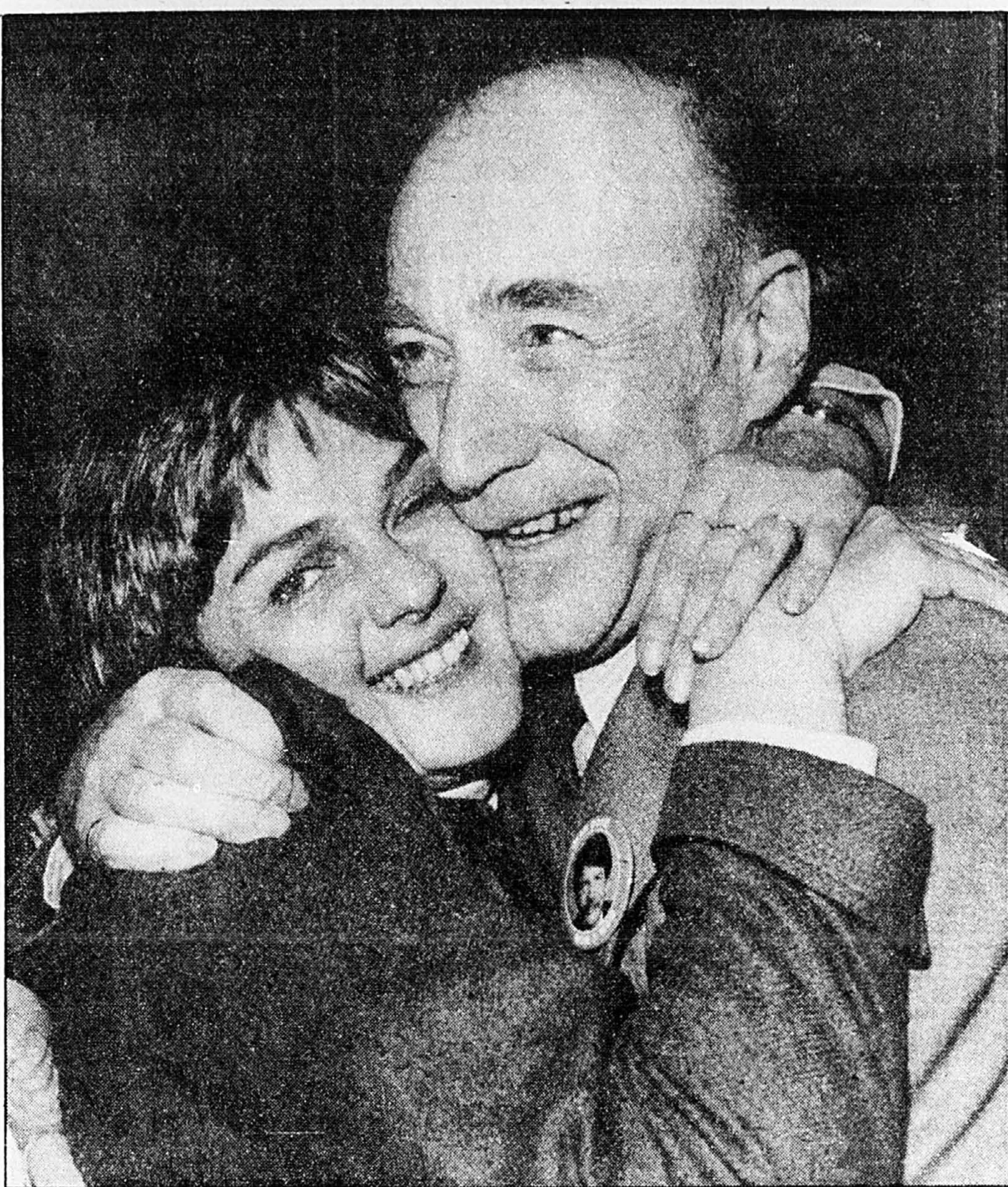
Dirigé par Doré, le RCM a réussi à obtenir 36 p. cent du suffrage total. En 1978, avec Guy Duquette comme candidat à la mairie, ce parti n'avait récolté que 18 p. cent des votes.

« C'est une très grosse victoire pour le RCM. C'est la plus forte équipe, c'est le résultat d'une continuité. Par la confiance qu'elle a eue en nous, la population a contribué à dénouer l'impasse en ce concerne les partis d'opposition. Elle a clairement indiqué son choix. Elle nous a fait confiance, et c'est maintenant à nous de faire nos preuves. Je tiens à féliciter monsieur Jean Drapeau pour sa réélection. Selon la population, il représente un monument politique », a lancé Doré sous un tollé d'applaudissements.

Puis s'adressant directement aux partisans, il a repris: « Nous formons une véritable équipe, nous représentons l'avenir pour peu que l'enthousiasme de ce soir demeure. Je suis convaincu qu'ensemble nous pourrions former le prochain gouvernement municipal, dans quatre ans ».

Mieux qu'en 1974

Pour le nouveau conseiller Jean Roy, qui est également président du RCM, la performance de ce parti à ces élections est beaucoup supérieure à celle de 1974. « La situation est complètement différente, cette fois il y avait trois gros partis sur les rangs. Nous avons fait nos classes et nous se-



L'épouse de M. Doré, Christiane, ne cachait pas sa joie devant le conseiller Michael Fainstat.

rons très forts. Les élus se connaissent très bien, ils travaillent ensemble depuis plusieurs années. Le RCM a maintenant huit ans d'expérience ».

En plus de Jean Roy, le RCM a fait élire quatre candidats de la première heure. Il s'agit de John Gardiner, de Arnold Bennett, de André Berthelet et de Michael Fainstat. Seul Michael Fainstat avait survécu en 1978.

Arnold Bennett revient à l'hôtel de ville après avoir battu Justine Sentenne, membre du comité exécutif. Un autre candidat du RCM a réussi à défaire un membre du comité exécutif sortant. Marvin Rotrand a eu le meilleur sur Gerry Snyder.

Parmi les personnes présentes, hier soir, à l'Union française, on remarquait le père de Jean Doré

qui a prédit que son garçon sera le maire de Montréal en 1986.

Il se pourrait que Jean Doré vienne à l'Hôtel de ville pour siéger au conseil avant la prochaine élection. Car le futur président de la Communauté urbaine de Montréal devra être un élu. Or, si Jean Drapeau nomme un de ses conseillers, un poste deviendra libre et alors M. Doré pourrait se porter candidat...



photo P.H. Talbot, LA PRESSE

M. Vignola remet en question son avenir politique.

Vignola déçu de sa faible performance

■ Henri-Paul Vignola, candidat du Groupe d'action municipale à la mairie de Montréal, a déclaré qu'il était extrêmement déçu de sa faible performance et de celle de son parti lors des élections municipales d'hier.

MICHEL GIRARD

Au moment d'aller sous presse, M. Vignola et son parti n'avaient réussi qu'à amasser 15 p. cent des votes, soit deux fois moins que le RCM du candidat à la mairie Jean Doré et trois fois moins que le Parti civique du maire Drapeau. Seuls trois candidats de cette formation ont été élus sur les 57 postes de conseiller: il s'agit de Nick Auf Der Maur dans le district Peter McGill, de Sam Berliner dans Victoria et de Sofoklis Rasoulis dans Parc extension.

Devant à peine une quarantaine de supporteurs qui sont venus l'encourager au local du parti, Henri-Paul Vignola a exprimé sa grande déception en ces termes: « Je suis très très surpris des résultats. Et Je suis en même temps fort déçu ».

La piètre performance de son parti semblait représenter une cuisante défaite personnelle pour le challenger Vignola.

Des surprises

M. Vignola est d'autant plus déçu des résultats d'hier qu'il croyait sérieusement, a-t-il répété devant les journalistes, que le GAM était, selon lui, pour causer de grandes surprises en chauffant les fesses du maire Drapeau à la mairie et surtout en faisant élire un grand nombre de candidats aux postes de conseiller.

« Mais selon les résultats, je m'aperçois que notre analyse en fin de campagne électorale était fautive. Notre pointage, dans le cadre de l'opération porte-à-porte, nous laissait croire que nous allions entrer en force à l'Hôtel de ville », a expliqué M. Vignola.

Il a admis que son « message électoral » n'avait absolument pas été écouté par les Montréalais.

« Je ne comprend rien aux résultats. Nous étions pourtant les seuls à avoir présenté aux Montréalais et aux Montréalaises un programme électoral bien étoffé. Le Parti civique du maire Drapeau n'avait aucun programme électoral alors que le RCM s'est inspiré de notre programme pour concevoir le leur », a-t-il dit avec amertume.

Compte tenu de sa performance, Henri-Paul Vignola a dit qu'il remettait « en question sa carrière politique ».

« Mais avant de prendre une décision finale quant à mon avenir, a-t-il ajouté, je vais m'accorder une période de réflexion de quelques semaines ».

Son avenir

Il n'a pas voulu hier soir se prononcer immédiatement sur l'avenir de sa formation politique. « Il va falloir auparavant étudier plus en profondeur les résultats finals. Il faudra aussi étudier sérieusement les structures mêmes du parti. Bref, il va falloir analyser à tête reposée les raisons qui ont causé notre défaite ».

M. Vignola a admis qu'il « était dommage qu'une alliance entre le GAM et le RCM n'ait pu se concrétiser avant le déclenchement de la campagne électorale car, selon les résultats, il est évident qu'une telle alliance aurait pu entraîner la défaite du maire Jean Drapeau ».

En dépit de la déconfiture du GAM, M. Vignola a tout de même tenu à féliciter le maire Drapeau pour sa victoire et il a également félicité tous les nouveaux conseillers. Il a remercié avec insistance tous les sympathisants et bénévoles qui ont donné leur support au GAM.

Tous les candidats vedettes du GAM, sauf Nick Auf Der Maur, ont mordu la poussière hier soir, soit le co-listier de M. Vignola, Jean Des Trois Maisons, Bob Keaton, Gaspard Fautaux, Prosper Boulanger, Jacques Patoiné.

LES ÉLUS

NO DISTRICTS	ELUS	PARTI
1 - Louis-Riel	Carmen G. MILLETTE	PCiv
2 - Marie-Victorin	Fernand DESJARDINS	PCiv
3 - Longue-Pointe	Luc LARIVEE	PCiv
4 - Tétraulville	Claude VARIN	PCiv
5 - Honoré-Beaugrand	Jacques MARTINEAU	PCiv
6 - Langellier	Michel MORIN	PCiv
7 - Préfontaine	Normand LUSSIER	PCiv
8 - Maisonneuve	André ROY	PCiv
9 - Hochelaga	Pierre LORANGE	PCiv
10 - Bourbonnière	Paul BEAUCHEMIN	PCiv
11 - Rosemont	Jean TROTTIER	PCiv
12 - Étienne-Desmarquette	Jean-K. MALOUF	PCiv
13 - Louis-Hébert	R. René PARIS	PCiv
14 - François-Perreault	Rocco A. LUCCISANO	PCiv
15 - Gabriel-Sagard	Marc BEAUDOIN	PCiv
16 - Jean-Rivard	Ernest ROUSSILLE	PCiv
17 - Saint-Michel	Raymond RAIL	PCiv
18 - Sault-au-Récollet	Fernand JOUBERT	PCiv
19 - Rivière-des-Prairies	Claude FRENÈRE	PCiv
20 - Fleury	Michel HAMELIN	PCiv
21 - Ahuntsic	Roger SIGOUIN	PCiv
22 - L'Acadie	Germain ROY	PCiv
23 - Cartierville	Jean V. ARPIN	PCiv
24 - Saint-Sulpice	Réal LARAMEE	PCiv
25 - Parc Extension	Sofoklis RASOULIS	GAM
26 - Jean-Talon	George SAVOUDAKIS	PCiv
27 - Octave-Crémazie	Nicole GAGNON-LAROCQUE	PCiv
28 - Villeraie	Jocelyne MENARD	PCiv
29 - Jarry	André BERTHELET	RCM
30 - Saint-Edouard	Jean LA ROCHE	PCiv
31 - Père-Marquette	André DESJARDINS	PCiv
32 - Mile-End	Konstantinos GEORGIOULIS	RCM
33 - Laurier	Robert PERREAU	RCM
34 - Jeanne-Mance	Michel PRESCOTT	RCM
35 - Plateau Mont-Royal	André CARDINAL	RCM
36 - Delorimier	Claude PROVOST	PCiv
37 - Sainte-Marie	Serge BELANGER	PCiv
38 - Saint-Jacques	Sammy (Savino) FORCILLO	PCiv
39 - Saint-Jean-Baptiste	Jean ROY	RCM
40 - Ville-Marie	John GARDINER	RCM
41 - Peter McGill	Nick AUF DER MAUR	GAM
42 - Pointe-Saint-Charles	Yves MAGNAN	PCiv
43 - Saint-Henri	Germain PREGENT	PCiv
44 - Saint-Paul	Yvon LAMARRE	PCiv
45 - Emard	Angelo ANFOSSI	PCiv
46 - Décarie	Samuel BOSKEY	RCM
47 - Loyola	Filippo SALVATORE	RCM
48 - Confédération	Michael FAINSTAT	RCM
49 - Notre-Dame-de-Grâce	Arnold BENNETT	RCM
50 - Snowdon	Marvin ROTRAND	RCM
51 - Côte-des-Neiges	Abe LIMONCHIK	RCM
52 - Darlington	Hubert SIMARD	RCM
53 - Mont-Royal	Pierre-Yves MELANCON	RCM
54 - Victoria	Sam BERLINER	GAM
55 - Pointe-aux-Trembles	Claude CHRISTIN	PCiv
56 - De La Rousellière	Maurice H. VANNIER	PCiv
57 - Bout-de-l'Île	Georges DANCOSST	PCiv

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: -4 Max.: -2
FAIBLE NEIGE
DEMAIN: BEAU, MOINS FROID

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	-12	9	Neige
Outaouais	-4	2	Faible neige
Laurentides	-10	6	Faible neige
Cantons de l'Est	-5	2	Neige
Mauricie	-5	3	Neige
Québec	-3	1	Faible neige
Lac-Saint-Jean	-10	6	Neige
Rimouski	-4	2	Neige
Gaspésie	-2	0	Neige
Baie-Comeau	-3	2	Neige
Sept-Îles	-3	2	Neige

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.
Boston	10	15	Nlle-Orléans	20 24
Buffalo	11	16	Pittsburgh	11 16
Chicago	-8	2	S. Francisco	8 15
Miami	19	25	Washington	12 14
New York	3	7	Dallas	8 26

les capitales

	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	4	9	Madrid	9 14
Athènes	10	16	Moscou	0 4
Acapulco	19	29	Mexico	18 27
Berlin	4	8	Oslo	-1 9
Bruxelles	2	6	Paris	5 12
Buenos Aires	14	21	Rome	10 19
Copenhague	6	9	Séoul	7 15
Genève	6	10	Stockholm	7 9
Hong Kong	23	26	Tokyo	13 19
Le Caire	10	24	Trinidad	19 28
Lisbonne	16	18	Vienne	5 6
Londres	4	8		

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	2	9	
Edmonton	-5	2	
Regina	-10	2	
Winnipeg	-10	0	
Toronto	-2	1	
Fredericton	-6	5	
Halifax	-4	6	
Charlottetown	-2	4	
Saint-Jean	2	5	

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'ÉLECTION À LA MAIRIE

Jean Drapeau perd sa majorité absolue

■ Réélu pour un huitième mandat à la mairie de Montréal, hier, Jean Drapeau n'en a pas moins perdu l'écrasante majorité qu'il détenait au conseil depuis quatre ans. Le Parti civique n'aura réussi qu'à faire élire 39 candidats sur 57, alors qu'il détenait 52 des 54 sièges jusqu'au scrutin d'hier. Le maire devra donc au cours du prochain mandat négocier avec 18 représentants de l'opposition.

L'un des faits saillants de cette élection aura été la percée importante du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), dirigé par Me Jean Doré, qui a emporté l'élection dans 15 districts.

DENIS MASSE

Le Groupe d'action municipale (GAM) dirigé par l'ex-directeur de la police de la CUM, M. Henri-Paul Vignola, a eu moins de chance, ne réussissant qu'à enlever trois sièges.

Le maire Drapeau perd deux figures populaires du Comité exécutif, soit M. Gerry Snyder qui a mordu la poussière dans Snowdon aux mains du professeur Marvin Rotrand, ainsi que Mme Justine Santenne qui a cédé sa place à M. Arnold Bennett, du RCM, dans Notre-Dame-de-Grâce.

Faible participation

Aucun des deux chefs de parti qui aspiraient à la mairie ne pourra siéger au conseil municipal, ayant échoué tous deux à faire élire leur co-listier, l'un dans Octave-Crémazie pour le RCM, l'autre dans Saint-Sulpice pour le GAM. Toutefois, Mme Nicole Gagnon-Larocque, tout en améliorant sa performance de 1978, n'aura obtenu qu'environ 400 voix

de majorité sur le co-listier de M. Doré, M. Claude Grégoire.

Environ 50 p. cent des électeurs inscrits sur les listes se sont présentés aux urnes hier, bien que la journée ait été très belle, alors que le vote avait été plus représentatif aux élections de 1978 avec une participation de 52 p. cent.

Avec moins de 200 bureaux à venir sur 2,834, tard hier soir, M. Drapeau avait recueilli 48 p. cent du suffrage exprimé, Me Doré, 36 p. cent, et M. Vignola, 15 p. cent. La majorité du maire s'établissait à un peu moins de 40,000 voix sur son plus proche adversaire, Me Doré.

PAT au Parti civique

Il est particulièrement remarquable que les trois nouveaux districts montréalais de Pointe-aux-Trembles se sont rangés dans le camp du parti au pouvoir, MM. Claude Christin, Maurice Vanier et Georges Dancosst ont été élus, les deux premiers avec de fortes majorités.

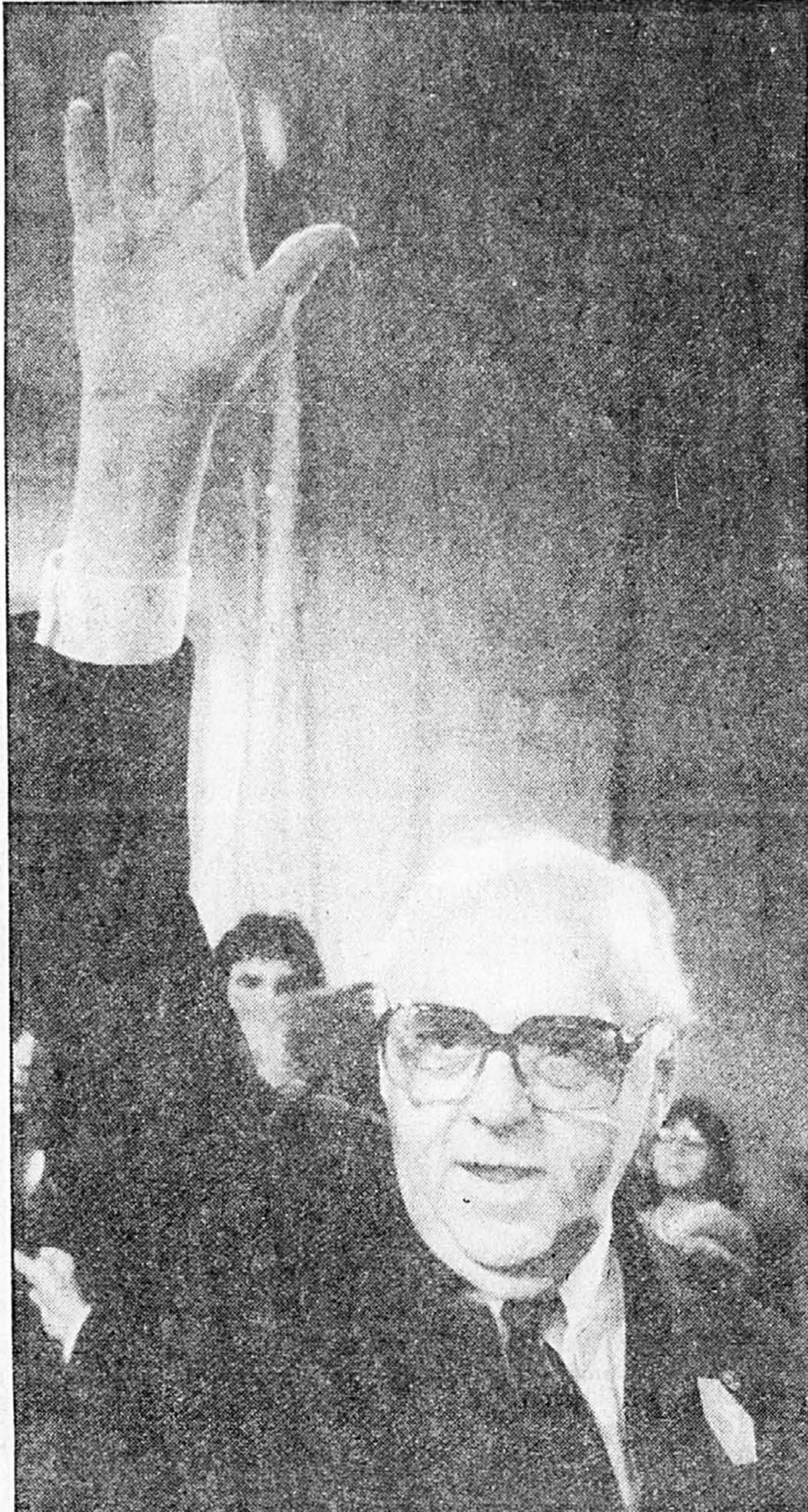
Les deux représentants des partis de l'opposition qui siégeaient au conseil, MM. Michael Fainstat et Nick Auf der Maur, ont réussi à se faire réélire dans leur quartier respectif. M. Fainstat, du RCM, a même récolté pour sa part l'une des plus fortes majorités du scrutin d'hier.

Le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, a reçu également hier l'une des plus fortes majorités de la journée, récoltant 5,171 voix, soit 3,720 de plus que Danielle Desmarais, du RCM.

Parmi les figures les plus connues du RCM élues hier soir, mentionnons le président du parti, M. Jean Roy, M. Arnold Bennett, M. Abe Limonschick, M. André Berthelet. Pour sa part, le président du GAM, M. Gaspard Fautoux, n'a pas été élu.

pouvoir avec un mandat très clair », a ajouté le maire, qui a dû interrompre son discours parce que des grévistes de la station de télévision Télé-Métropole manifestaient bruyamment leur opposition au fond de la salle.

Après quelques secondes d'interruption, le maire, croyant être l'objet des protestations des manifestants, a ajouté : « Évidemment, on ne pourra pas faire plaisir à tous les contestataires en même temps ». Il a dû interrompre à nouveau son discours, sa voix couverte par les manifestants, mais il a ajouté, aux applaudissements de ses partisans : « Je vois par votre enthousiasme



Le maire Jean Drapeau sous les feux de la victoire.

photo Armond Trotter, LA PRESSE

Drapeau s'avoue déçu des résultats dans le centre-ville et dans l'Ouest

■ Le maire de Montréal n'a pas semblé bouleversé outre mesure par les résultats des élections municipales qui l'ont reporté à la mairie pour un huitième mandat consécutif, mais qui ont donné à l'opposition 18 sièges, soit un de moins qu'en 1974, la pire élection pour le Parti civique.

Devant quelques centaines de partisans et quelques chahuteurs, le maire de Montréal, qui présidera aux destinées de Montréal jusqu'en 1986, a déclaré que le verdict était « décisif, après tant d'années au pouvoir et tant de difficultés à surmonter », a-t-il ajouté.

« C'est un secret de polichinelle que dans certains milieux, on pouvait croire que c'était la fin du Parti civique et de l'administration de Montréal. Loin d'être la fin du Parti civique, il est reporté au

qu'on peut faire plaisir aux Montréalais ».

« Déçu »

M. Drapeau n'a pas voulu commenter les résultats du vote, mais il a déclaré dans une entrevue être déçu que le centre-ville et l'Ouest de la ville, où se retrouve une bonne partie des anglophones et des groupes ethniques, aient voté pour les candidats de l'opposition.

« Je ne comprends pas, j'ai essayé de servir tous les Montréalais. Si certaines personnes ne l'apprécient pas, je ne comprends pas et je suis déçu », a-t-il déclaré.

teurs publics du Parti civique, dévoués aux intérêts de Montréal et de leur quartier en particulier, qui sont tombés le long de la route ».

M. Drapeau a tout de même admis dans son allocution que des Montréalais pouvaient trouver « légitime » de croire que le Parti civique « pouvait être encore meilleur avec de l'opposition ».

Mais il devait ajouter tout de suite : « Ils avaient oublié que le Parti civique est bon en lui-même et il a une bonne administration, et nous allons continuer de donner une bonne administration à tous les Montréalais », a-t-il dit aux applaudissements de ses partisans.

Le vote est sorti, mais avec des surprises

■ Pendant la campagne électorale qui s'est terminée par la victoire attendue du chef du Parti civique, le maire Jean Drapeau disait à qui voulait l'entendre que les électeurs devaient, ce 14 novembre, aller voter.

MAURICE GIRARD de la Presse canadienne

Comme le répètent ces chefs de partis politiques tellement assurés de leur victoire qu'ils craignent une défaite par l'indifférence, M. Drapeau, âgé de 66 ans, souhaitait « faire sortir le vote », comme on le dit communément.

Et les 700,000 Montréalais éligibles ont répondu à son appel, pas nécessairement comme le premier magistrat de la ville l'aurait souhaité, mais tout de même suffisamment pour le reporter au pouvoir à l'hôtel de ville pour un huitième mandat.

Peut-être le maire de Montréal

craignait-il une répétition de l'élection de 1974, où seulement 37 p. cent des électeurs avaient rempli leur premier devoir de citoyen et s'étaient déplacés pour aller voter.

En raison de l'indifférence des électeurs, le Parti civique du maire Drapeau ne récoltait que 55 p. cent des voix, soit une baisse appréciable par comparaison aux scrutins antérieurs.

Majoritaire au poste à la mairie, l'équipe de M. Drapeau ne raflait que 36 des 55 sièges. Le Rassemblement des citoyens de Montréal en obtenait 18 et Démocratie Montréal, un.

Mais, cette élection du 12 novembre 1974 est bien l'exception.

Victoires

Depuis son entrée sur la scène municipale, le maire Drapeau n'a connu qu'une fois la défaite, en 1957. En 1954, fort de son expérience

d'avocat de la Couronne, il obtenait un premier mandat grâce à une campagne axée sur la lutte à la corruption municipale.

Mais, trois ans plus tard, les électeurs montréalais lui préféraient le sénateur Sarto Fournier. Mais ce fut bien la seule fois. Depuis 1960 et jusqu'en 1982, les Montréalais ont été fidèles à leur maire en le reportant chaque fois à la mairie.

En 1960, M. Drapeau commençait son long règne en faisant campagne pour la construction du métro et il devait promettre, comme à l'époque des Jeux Olympiques 16 ans plus tard, que cela ne coûterait pas un sou aux Montréalais.

Le 28 octobre 1962, les Montréalais étaient de nouveau convoqués aux urnes : 42 p. cent d'entre eux bravaient la neige pour aller voter. Le Parti civique remportait près de 88 p. cent des suffrages et



Le goût du spectaculaire jusqu'au dernier moment

■ Les suicides dans le métro sont toujours spectaculaires, et il est heureux qu'ils ne soient pas plus nombreux.

À Montréal, selon M. Guy Jeannotte, porte-parole de la CTCUM, le nombre de tentatives se situe à une cinquantaine par année (c'est malgré tout une moyenne d'une tentative par semaine). Elles sont plus nombreuses à la pleine lune, et le taux de réussite est de 50 p. cent.

La station Berri-de Montigny et les heures de pointe demeurent les favorites auprès de ceux qui ont des tendances suicidaires.

Les explications? Probablement un désir irrésistible de poser ce geste spectaculaire devant le plus grand nombre de personnes possible. D'où le choix de l'heure de pointe et de la station la plus achalandée du réseau...

Evidemment, dès qu'un suicidé a commis son acte, il faut stopper le trafic sur la ligne entière car il est essentiel de couper le courant afin de permettre aux secouristes de dégager la victime. Parfois, dit M. Jeannotte, la victime peut rouler sous les roues jusqu'à la troisième voiture. Il faut alors lever les voitures en utilisant un coussin gonflable.

Quant au conducteur de la rame, il est généralement victime d'un choc terrible. M. Jeannotte raconte que dans un cas précis, le suicidé avait traversé le pare-brise pour se retrouver sur les genoux du conducteur! Dans de tels cas, le conducteur se rend au bout de la ligne en compagnie d'un inspecteur, puis on l'envoie se reposer pour le reste de la journée.

La seule défense possible contre le suicide dans le métro reste la dénivellation entre les deux rails prévue dans les stations construites après le réseau initial. Mais pour que la personne en cause s'en sorte, il faut qu'elle puisse éviter l'électrocution et les roues des voitures. Et hélas cette dénivellation n'existe pas à la station Berri-de Montigny...

Des horloges qui retardent

Puisqu'il est question du métro, les usagers ont noté que depuis quelque temps les horloges n'indiquent plus l'heure juste. Selon M. Jeannotte, cette situation est imputable à des employés de la ville qui ont sectionné trois câbles, lors de travaux à proximité de la station Berri-de Montigny. La situation sera rétablie à brève échéance.

L'autobus 80

Quant au circuit de l'autobus 80, présentement détourné par le boulevard Saint-Laurent, il retrouvera son parcours habituel vers le nord (via le viaduc dans l'axe de la rue Saint-François-Xavier) dès la fin des travaux au Palais des congrès.

Belle acquisition pour Lavalin

Le président Bernard Lamarre, du groupe Lavalin, a réussi un coup de maître en s'assurant récemment les services de l'ex-ministre provincial des Transports, M. Denis Belval.

Malgré son séjour relativement court au ministère, à peine trois ans, M. de Belval lui a imprégné une image de gestion pragmatique, ce qui lui a permis de proposer des projets exceptionnels, comme le plan de Belval pour l'intégration du transport collectif dans la région du grand Montréal.

Sans renier ses convictions politiques et ses allégeances à son parti, M. de Belval a pu concrétiser des ententes parce qu'il savait jusqu'où il pouvait pousser son option politique sans risquer de gaspiller une bonne idée. Et il était convaincant parce qu'il savait ce dont il parlait. J'aurais aimé voir comment il s'en serait sorti dans un dossier comme celui de Quebecair... Chose assurée, il n'aurait pas présenté à son homologue fédéral un deuxième ultimatum après que le premier lui fût revenu en pleine figure.

Quebecair : plus de \$30 millions

Parlant de Quebecair, j'avais sous-évalué, dans ma chronique du 20 octobre dernier, les sommes d'argent dont cette entreprise avait besoin pour éviter la faillite. Comme on le sait maintenant, ce n'est pas \$20 millions dont on aura besoin, mais plutôt \$30 millions au moins.

Quant aux employés de l'entreprise, ils ont sans doute raison de se battre comme ils le font pour sauver leur emploi, même si on peut mettre en doute leur assertion à l'effet que le dossier est plus politique qu'économique. Les problèmes financiers de Quebecair sont très antérieurs au dépôt du projet de loi S-31, c'est connu de tout le monde.

Et il faudra bien qu'ils admettent une chose : seule une fusion avec Nordair peut leur éviter la faillite à court ou à moyen terme, et cette fusion ne saurait être désormais possible tant que M. Alfred Hamel sera, même de droit sinon de fait, le principal actionnaire de Quebecair, à cause de l'antagonisme que lui vouent la direction et les employés de Nordair.

Des cols bleus qui travaillent en équipe

7 h 30, lundi matin, 8 novembre. Au terrain de stationnement municipal situé à l'intersection du boulevard Saint-Laurent et de l'avenue Viger, où les mauvaises herbes vont bientôt disputer l'espace vital aux conifères et aux arbustes, le Service des travaux publics procède à l'installation d'affiches à l'entrée du terrain.

Et comme dans les bonnes blagues « newfies », ils sont trois : un pour tenir le poteau, un deuxième qui frappe le poteau avec une masse, et un troisième, sans doute le contremaître, qui les regarde faire quand il ne change pas son camion de place.

Taillibert était là...

■ (PC) — Présence qui se voulait discrète hier soir à l'hôtel de ville de Montréal, mais qui a tout de même été remarquée par quelques journalistes : celle de l'architecte français Roger Taillibert.

Interrogé, le concepteur du Stade olympique a déclaré : « M. Drapeau n'est pas au courant de ma présence », et qu'il s'agissait d'une surprise.

Immédiatement après le discours de victoire du maire, M. Taillibert s'est engouffré avec un groupe dans le bureau de M. Drapeau, qui devait les rejoindre quelques instants plus tard.

CADEAUX



Pour vous aider à faire votre choix de cadeaux, des objets inusités, des choses pratiques ou tout simplement amusantes. Pour tous les goûts et toutes les bourses.

Notre cahier spécial CADEAUX, le samedi 20 novembre dans

la presse

VENTE D'ÉLECTRICITÉ Hydro et le Rhode Island signeraient en janvier

■ PLYMOUTH, N.H. (AP) — Le président de la commission des services publics du Rhode Island, M. Edward Burke, a révélé que cet organisme entendait signer d'ici janvier un contrat d'achat de grandes quantités d'électricité du Québec.

M. Burke parlait à un colloque sur le Canada au Plymouth State College.

Sa seule réserve quant à l'opportunité du contrat, dit-il, c'est de savoir si les deux nouveaux gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, M. John Sununu, du New Hampshire, et M. Michael Dukakis, du Massachusetts, approuveront la transaction négociée avec l'aide de fonctionnaires.

Interrogé, il a refusé de fournir des détails, disant cependant que des études démontreraient qu'Hydro-Québec pouvait vendre jusqu'à 650 megawatts de capacité génératrice à partir de 1986 et de 2,000 en 1990 ou 1991.

Le contrat avec Hydro-Québec serait signé par le New England Power Pool, qui a proposé la construction d'une ligne de transmission de la frontière canadienne à travers le Vermont jusqu'à Littleton, N.H. Plus tard, la ligne serait étendue jusqu'au sud de la Nouvelle-Angleterre.

Des études indiquent qu'Hydro-Québec pourrait assurer à la Nouvelle-Angleterre entre cinq et dix p.c. de l'énergie dont elle a besoin.

La qualité du français: une priorité québécoise (Laurin)

■ QUÉBEC - Si le Québec a largement recouvré l'usage de la parole française, il en est encore à chercher ses mots. C'est donc à la pauvreté du français écrit et parlé qu'il devra désormais trouver remède sans oublier pour autant de se protéger continuellement contre une extinction de voix.

MARIANE FAVREAU

Voilà, en gros, le diagnostic qui se dégage de la centaine de conférences et ateliers du congrès sur la langue française qui a pris fin à Québec samedi soir. Un bilan qui tranche sur celui des trois congrès précédents sur la langue française, 1912, 1937 et 1952, où l'on s'inquiétait davantage de la légitimité et de l'utilité du français en Amérique.

Dans son discours de clôture, le

ministre Camille Laurin s'est demandé si «l'âge de la parole n'a pas mis trop hâtivement aux oubliettes l'apprentissage de la langue». La qualité de la langue devrait constituer l'une de nos priorités pour les cinq prochaines années, avance-t-il, tout en nécessitant des actions concertées de l'école, des médias, de l'administration publique.

Tout au cours du congrès, plus d'un professeur de français (ils y assistaient nombreux) a eu l'impression qu'on le rendait responsable de l'état actuel de la langue et certains n'ont pas manqué de signaler qu'elle est aussi affaire de famille et de société.

Mais on n'a pas épargné les créateurs, journalistes, écrivains... et auteurs de téléromans. «Des naïseries délivrées en joual ou en français international restent fondamentalement naïves», assure

le professeur de cégep, Viateur Beupré, pour qui la langue des téléromans est «insipide, artificielle et banale...une sorte de bouillie mentale».

«Nous parlons diffus, nous parlons indécis, nous parlons flou», disait M. Pierre Maranda dans la conférence d'ouverture du congrès. Nous utilisons des vocables simplistes comme ceux de la communication informatique», précisait ce professeur au département d'anthropologie de l'université Laval. D'autres ont fait état d'ingénieurs francophones incapables de rédiger un devis en français ou d'avocats ayant toutes les difficultés à rédiger leur plaidoirie correctement.

Mais à quel niveau scolaire appartient-il d'enseigner la langue correctement? A l'université, on estime que ce n'est plus le lieu. Au cégep, on croyait que l'élève pos-

édait déjà ces connaissances mais on a pourtant mis sur pied de nombreux cours et ateliers correctifs qui semblent porter fruit. Quant au primaire et secondaire, il est encore le lieu de bouillonnement, d'incertitude, de changement de programme.

Et pendant ce temps, les jeunes eux-mêmes sont satisfaits de l'enseignement et estiment avoir une bonne maîtrise du français, comme le rapporte Pierre Georgeault à la suite d'une enquête. Ils ne s'intéressent pas beaucoup aux questions de principes quant à la langue.

Solidifier l'acquis

Aussi, le sociologue Guy Rocher avertit-il que «la valeur utilitaire du français n'est pas encore solidement établie. Ceux qui croient que la loi 101 a donné tous ses effets se bercent d'une grande illu-

sion». Plusieurs ont repris ce thème, comme le professeur Lorne Laforge, de l'université Laval, ou M. Denis Gendron, président de la commission qui portait son nom: que le Québec maintienne la nécessité du français comme langue utile. C'est la seule motivation qui peut pousser les non francophones à s'y plier.

Le professeur Laforge signale que la résistance de certains anglophones s'est cristallisée «et a pris appui sur la Charte canadienne des droits et libertés». Tandis que le constitutionnaliste Gil Rémillard, déclare que la loi constitutionnelle de 1982 est illégitime et met en cause le phénomène national québécois. Il se dit convaincu que «le fait francophone canadien dépendra toujours fondamentalement de la force du Québec et de ses possibilités à défendre et promouvoir la langue française».

Le monde des affaires se préoccupe du prix à payer pour la francisation

■ QUÉBEC - «La francisation est bien amorcée, les objectifs sont acceptés mais qu'on laisse aux entreprises une marge de manoeuvre pour les moyens à utiliser et les délais à respecter...Le rôle essentiel de l'Etat dans le dossier, c'est d'abord de s'assurer que le prix de la francisation n'est

pas trop lourd à payer pour l'ensemble de la population québécoise...»

MARIANE FAVREAU

Plusieurs représentants du monde des affaires ont repris, sous des formes différentes, ce

message de M. Raymond Frenette au cours du grand congrès Langue et société qui s'est terminé à Québec samedi soir. Ce congrès qui a attiré plus de 1,500 personnes de tous les horizons, s'est donné pour objectif de faire le point sur la question de la langue française 30 ans après le dernier congrès sur la

question et huit ans après la première législation linguistique.

M. André Boutin, vice-président du groupe Northern Telecom, sans remettre en cause l'utilisation du français au travail, avertit que «la francisation n'est pas un facteur de développement économique, même pas pour une PME

francophone en pleine expansion...Elle n'est pas un stimulant à l'investissement étranger et représente au contraire un coût supplémentaire qui s'ajoute aux taxes élevées et à l'incertitude du climat socio-économique».

Il précise que bien des entreprises à vocation nationale et internationale ont francisé leurs opérations québécoises mais en les régionalisant: les centres de décisions se sont installés «dans un environnement plus propice à l'usage de l'anglais».

Le représentant de la maison Eaton, Pierre Gratton, assure pour sa part que «les administrateurs de commerce ont dû s'ajuster au cours des cinq dernières années à une soixantaine de lois et règlements qui ont coûté des milliers de dollars à leurs entreprises: ils veulent maintenant un peu souffler».

Quelques notes plus optimistes: le représentant de Steinberg rappelle que pour cette entreprise «la francisation a été une question de bon sens depuis le début des années 60» et fait état de progrès constants d'année en année. Pour Pierre Lebeault, directeur de la francisation à l'Office de la langue française, les objectifs de la première phase sont atteints dans les trois-quarts des cas. Un facteur à signaler: sur 85,000 diplômés dans des disciplines reliées aux affaires, entre 1961 et 75, on compte 64 p. cent de francophones. Et 90 p. cent des diplômés en informatique sont francophones.

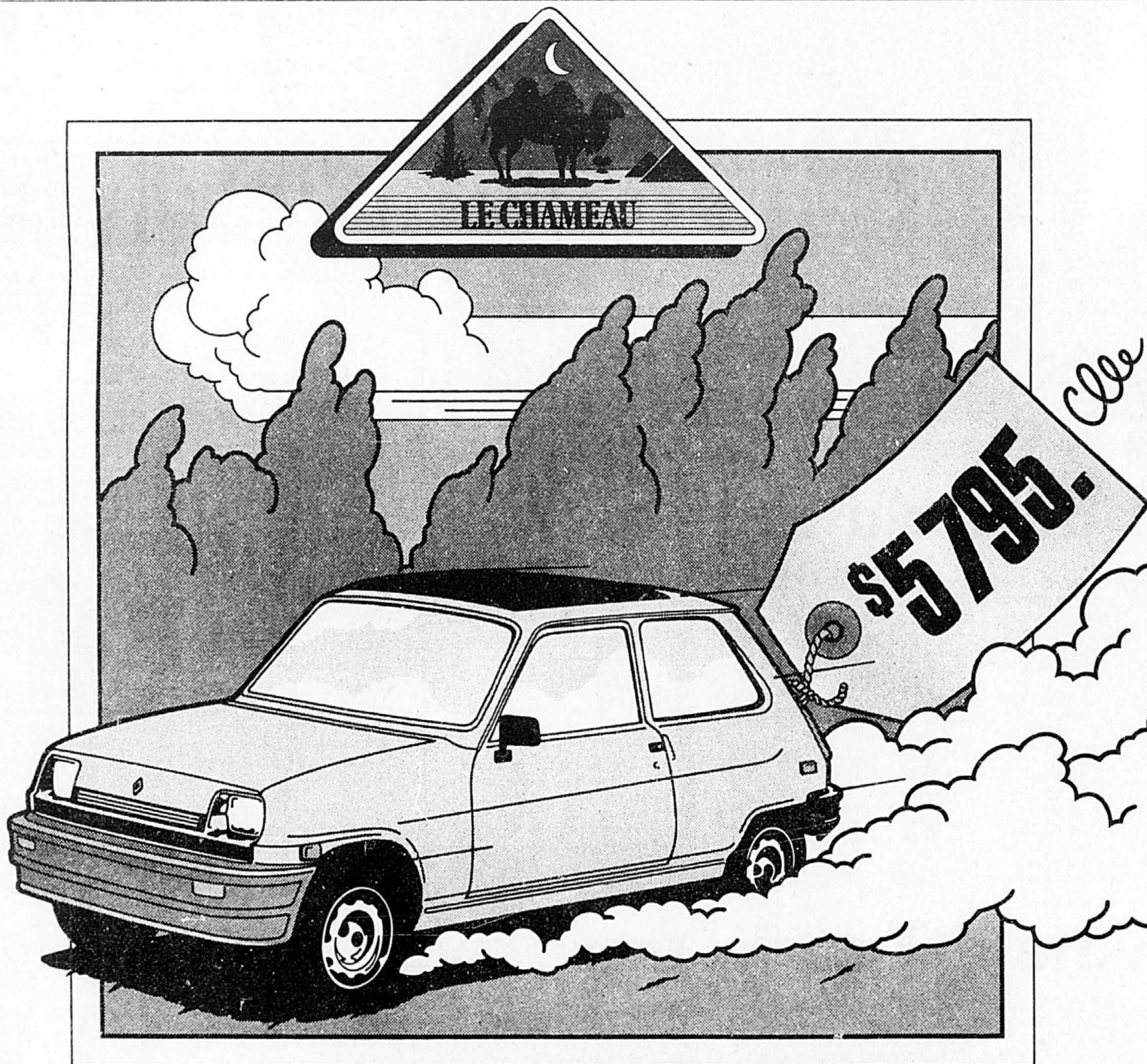
Quel français!

Cela ne signifie malheureusement pas que le français qu'on utilise au travail soit vraiment du français. «Autant les Québécois des dernières années dans beaucoup de cas, se sont anglicisés et éprouvent de la difficulté à rédiger en français, constate M. Raymond Frenette, autant ceux qui arrivent sur le marché du travail ne savent rédiger ni en français, ni en anglais.»

M. Pierre Gratton constate que les francophones plus âgés qui ont dû se mettre à l'anglais pour faire leur chemin sur le marché du travail se sentent déboussolés, doivent presque réapprendre une langue: «l'habitude et la routine leur ont fait perdre la mémoire». Il assure même que ce sont souvent les francophones qui s'opposent et ne collaborent pas aux mesures de francisation.

M. Roger Nantel, président d'une maison de relations publiques, parle de candidats de 20 à 30 ans, «incapables de constituer un texte lisible, clair pour tout lecteur normal». Et ils ne sauraient pas mieux parler qu'écrire: échange verbal «inexact, imprécis, flou, inconsistant...»

A peine rédigeraient-ils mieux que les rédacteurs de Taiwan dont Viviane Julien, de La Baie, a cité quelques chef-d'oeuvre.



LE CHAMEAU, LE MEILLEUR AMI DE L'HOMME!

Le chameau ne craint pas d'afficher son prix!

Au contraire! Il faut le voir pour le croire!

Le chameau présente une qualité supérieure de construction, un confort légendaire, des qualités économiques irréprochables tant au niveau de sa consommation d'essence que de sa robustesse...sans oublier les avantages du programme de protection de l'acheteur American Motors dont bénéficie le chameau.

Une garantie de 12 mois ou 20,000 kilomètres,

vraiment complète!

Comparez le prix et les qualités du chameau avec tout autre

«animal à quatre roues»...vous comprendrez pourquoi le chameau

est le meilleur ami de l'Homme!

Venez chez le concessionnaire Renault-AMC

et voyez le chameau...pour le croire!

**VOYEZ
NOS MODÈLES
1983**



Renault 5

*Prix de base du modèle TL. Taxes, transport et préparation en sus.

RENAULT
American Motors

**Cuisine
des Fêtes**
3 COURS

par Henri Bernard

Repas de Noël

23 ou 24 ou 25 novembre

Réveillon

30 novembre ou 1er ou 2 décembre

Buffet chaud et froid

7 ou 8 ou 9 décembre

Renseignements et prospectus

843-6481

Institut
Culinaire
Henri Bernard

2015, rue de la Montagne,
suite 610, Montréal
Permis d'enseignement
de culture personnelle



Organisées par les employés de Québecair pour inciter les gens à faire des pressions sur leurs députés afin de sauver le transporteur aérien menacé de faillite, les excursions au dessus de Montréal ont attiré hier 2,500 personnes. On a même dû refuser du monde. L'occasion était belle pour plusieurs de vivre leur baptême de l'air.

Photo Armand Trottier LA PRESSE

Excursions-éclair dans le ciel de Montréal pour aider à la survie de Québecair

« Mesdames et Messieurs, bienvenue à Montréal, le commandant Rény et son équipage ont dix bonnes raisons de vouloir continuer à vous servir et vous souhaitent une bonne journée... » Le voyage n'avait duré que quelques minutes - le Boeing de Québecair n'avait même pas quitté l'espace aérien de Montréal - mais, spontanément, les 119 passagers se sont mis à applaudir. Juste avant, Charles Lévesque, de Ville Mercier, s'était penché dans l'allee: « J'te dis qu'il y a des bons freins là-dessus! »

PAUL ROY

Alors même que le sort de Québecair est en train de se jouer, quelque part entre Québec et Ottawa, 200 employés de la compagnie d'aviation ont administré leur baptême de l'air à près de 2000 Montréalais hier. De 8h à 16h, deux Boeing 737 ont effectué 16 décollages et atterrissages - un appareil décollant de Dorval à toutes les demi-heures et survolant à petite vitesse et à faible altitude le Stade, l'Expo, la Voie maritime, les usines Angus et autres attraits de Montréal.

L'excursion coûtait \$15 pour les adultes et \$8 pour les enfants de 2 à 11 ans. Cet argent servait à défrayer le coût du carburant - environ \$1500 par vol -, les employés offrant leur temps bénévolement

dans le cadre de « l'Opération survie Québecair ».

Pour Charles Lévesque, ce n'était pas un vrai baptême de l'air: il avait déjà effectué quelques vols à bord de monoteurs alors qu'il était bûcheron dans la région de Saint-Michel-des-Saints, dans les années 56, 57. Mais pour sa femme, Réjeanne, et pour Linda, 3 ans, et Patrice, 5 ans, c'était la première fois qu'ils quittaient le plancher des vaches.

Et si les enfants avaient l'air de goûter chaque seconde de l'expérience, Mme Lévesque, elle, avait la gorge serrée. « Je suis pas mal nerveuse... on prévoit aller en Floride cet hiver, alors je suis venue voir comment c'était. »

- Et comment c'est?

- C'est le fun, mais (portant une main à sa poitrine) j'ai le trac...

Le temps était idéal pour ce grand baptême de l'air collectif, selon le commentateur le commandant de bord Jean Rény.

Pierre Laplante, de Pointe-aux-Trembles, ne s'exprimait qu'en superlatifs à sa descente d'avion, vers 13h: « J'ai trouvé ça extraordinaire, c'est de valeur que ma femme travaillait aujourd'hui... » Sa fille Julie, 11 ans, plus réservée, semblait néanmoins partager cet enthousiasme.

Quant à Sébastien, 5 ans, il n'avait pas l'air dans son assiette. D'expliquer son père: « Il boude parce qu'il n'a pas eu droit à un hublot à lui tout seul. Mais je ne m'en fais pas: hier, il est allé aux Ice Capades et sur le coup, il n'avait pas l'air très emballé. Pourtant quand il s'est levé, ce matin, il ne parlait que de ça... ça va être la même chose pour son voyage en avion. »

En début d'après-midi, une filée de plusieurs centaines de personnes partait du comptoir de Québecair et s'étirait loin dans les couloirs de l'aéroport. Daniel Sellier, un des responsables de l'Opération survie, prévoyait devoir refuser du monde. « Ça va être bientôt complet... c'est formidable la réaction d'appui qu'on vient d'avoir: on avait besoin de ça! On voulait identifier clairement Québecair; que les gens sachent qui nous sommes, qu'ils sachent qu'on existe toujours, et je pense qu'on a réussi. »

A leur descente d'avion, hier, les passagers se voyaient remettre un certificat attestant qu'ils avaient « contribué de façon active à l'Opération survie Québecair ». Et une employée au sol leur rappelait avec le sourire d'entrer en contact avec leurs députés.

LA « MIUF » DANS LES ÉDIFICES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

La facture dépassera \$1 million

La facture approximative pour l'enlèvement de la mousse isolante d'urée-formol dans les immeubles à caractère public relevant du gouvernement québécois - écoles, HLM, centres d'accueil etc. - frise pour l'instant le \$1 million. Si l'état d'alerte des autorités responsables s'est passablement dissipé face à ce que des fonctionnaires appellent maintenant le « syndrome de la MIUF », certains dossiers demeurent néanmoins en suspens et pourraient gonfler la note de quelques centaines de milliers de dollars en ces temps de crise.

NICOLE BEAUCHAMP

La sonnerie d'alarme, tirée dans le réseau des institutions d'enseignement, a surtout retenti sur la place publique au cours des derniers mois de 1981. L'opération de repérage de l'isolant suspect et les travaux de démolition ont entraîné une facture de \$371 500 pour le ministère de l'Éducation, y compris les coûts des expertises confiées au Centre de toxicologie du Québec. Dans le réseau des 3500 écoles primaires et secondaires, 10 écoles entièrement ou partiellement isolées à la MIUF ont eu besoin d'une investigation.

Au bilan, l'école Louis-Hébert de Sept-Îles vidée de ses élèves depuis un an demeure fermée. Les problèmes engendrés par ce type d'isolation ont amené l'exécution de travaux d'enlèvement de la mousse dans cinq autres écoles de quatre commissions scolaires. Les travaux réalisés à l'école primaire Jacques-Labrie de Saint-Eus-

tache ont coûté le plus cher, soit \$183 000.

Dans le réseau des 41 collèges, deux cégeps ont fait connaître au ministère l'utilisation très localisée de la MIUF dans leurs bâtisses. Le ministère a ainsi alloué un budget de \$17 000 au cégep de l'Outaouais. Quant au cégep de Shawinigan, le rapport du Centre de toxicologie concluait que la situation ne commandait pas l'enlèvement de l'isolant.

Pour des raisons difficiles à démêler, un dossier reste cependant en plan: celui des écoles des Indiens cris. Il s'agit d'une vingtaine de maisons tenant lieu à la fois d'écoles et de domiciles, la plupart situées dans la réserve tout près de Chibougamau et les autres éparpillées sur le vaste territoire de la Baie James. « Nos études techniques sont terminées. Mais nous éprouvons des difficultés à trouver un groupe-témoin pour compléter les expertises », a signalé M. Jean-Philippe Weber, directeur du laboratoire du Centre de toxicologie.

Même des HLM...

La MIUF a également causé des émois et des dépenses d'environ \$160 500 dollars dans quelques HLM sous l'administration de la Société d'habitation du Québec. « Dans la très grande majorité de nos bâtiments déjà construits et comptant au total 40 000 logements, l'utilisation de la mousse d'urée-formol s'est limitée à la correction de problèmes d'infiltration d'air ou de conservation de la chaleur. C'est à partir des

plaintes des locataires que la SHQ est intervenue dans cinq cas », a affirmé M. Claude Desmeules, directeur au bureau de Québec de la SHQ.

À Baie-Comeau, on n'a décelé aucune émanation de gaz formaldéhyde dans deux des 50 logements d'un HLM pour des personnes retraitées, et on n'a rien fait. La plus grosse facture dans quatre autres habitations s'est présentée dans le cas d'un HLM, isolé partiellement par l'extérieur et renfermant 85 logements pour personnes âgées à Sept-Îles. « Les tests démontraient que le taux d'émanation de gaz dépassait les normes dans quelques logements seulement. Mais à cause de l'effet d'entraînement du syndrome de la MIUF, nous avons tout démolé. Ce qui a coûté environ \$150 000 », a expliqué M. Desmeules.

On n'a pas encore tranché le dossier de deux HLM situés à Chicoutimi, l'un abritant 64 logements familiaux et l'autre 96 logements pour personnes âgées. Le constructeur y a injecté de la MIUF entre le revêtement extérieur et la structure du mur intérieur. « Nous avons démolé deux logements, isolés ceux-là de l'intérieur. Cela irait chercher dans le demi-million de dollars s'il fallait enlever la mousse des deux bâtiments à cause de la façon dont ils ont été construits. Nous avons donc, au début de septembre, mandaté le Centre de toxicologie du Québec pour qu'il mène des études de santé. En attendant son rapport, on ne reloue pas les loge-

ments quand ils se libèrent », a précisé M. Desmeules.

D'après les renseignements fournis par l'attaché de presse du cabinet Johnson, le ministère des Affaires sociales a identifié 14 institutions plus ou moins « miufées » dans son réseau de plus de 900 établissements. Le compte des travaux réalisés à cinq endroits, des centres d'hébergement pour personnes âgées sauf dans un cas, s'est élevé à \$168 500, dont \$115 000 seulement pour le Foyer de Val d'Or en Abitibi.

À ce chiffre s'ajoute une estimation d'un quart de million de dollars pour des travaux autorisés dans quatre autres centres d'hébergement pour vieillards. Deux se trouvent à Montréal. Au Manoir L'Âge d'Or, on plaque pour le moment un chiffre sensé mais incertain - \$225 000 - sur le cahier des charges fort complexe à cause des impondérables. Au centre d'accueil Emilie Gamelin, on évalue les travaux à \$25 000 pour enlever la MIUF à l'intérieur de fausses colonnes d'un étage de l'immeuble. D'autre part, deux hôpitaux - Jean-Talon à Montréal et Hôtel-Dieu d'Alma au Saguenay - où des murs extérieurs ont été partiellement isolés avec la mousse, ont décidé de ne pas éliminer l'isolant en se basant sur les rapports techniques et les évaluations de santé. Enfin, le dossier de deux centres pour handicapés mentaux se en suspens, Pierre-Joseph Triest à Montréal et Le Soleil de l'Enfance à St-Georges-de-Beauce.



Baptême de l'air pour la famille Lévesque, de Mercier, sur les ailes menacées de Québecair: « c'est l'un, mais on a le trac », dira madame Lévesque.

photos Armand Trottier LA PRESSE



«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ

CONVERSATION INTENSIVE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT :

- Apprendre l'anglais de tous les jours.
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse.

PETITS GROUPES (5 à 7 participants)
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE — MÉTHODES (CONVERSATION PRATIQUE)

- Axée sur la conversation pratique de tous les jours.
- Avec corrections nécessaires selon les besoins

Depuis déjà 10 ans, plusieurs milliers d'anglophones ont participé aux sessions «Le Français parlé» (Spoken French) diffusées par notre Centre à Montréal et dans le secteur ouest de l'île de Montréal (Lakeshore West-Island)

CHOIX D'HORAIRE		
Matin	Après-midi	Soir
10 h 00 - 12 h 30	13 h 15 - 15 h 45	18 h 15 - 20 h 45

DURÉE: 6 semaines, 2 fois par semaine, lundi et mercredi ou mardi et jeudi.

★ FRAIS DE SESSION 150 \$

(tout compris) déductible d'impôt

SPÉCIAL POUR LES 50 PREMIÈRES INSCRIPTIONS FRAIS RÉGULIERS: 185 \$

Entrevue de classement et inscription sur rendez-vous seulement du 15 au 20 novembre inclusivement.

Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA

LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.

Fondé en 1969

(Situé en face de l'université McGill)

Reconnu par le ministère de l'Éducation

Même les maisons du fédéral ont été isolées à la MIUF

Le gouvernement fédéral ne l'a pas crié sur les toits. Dans le cadre d'un programme national et à titre expérimental, les Forces armées canadiennes ont isolé à la mousse d'urée-formol 106 maisons abritant des militaires et leur famille dans différentes bases du pays. Dix logements militaires familiaux, ainsi isolés en 1977, se trouvent à Bagotville au Québec.


« La base de Bagotville relève du commandement aérien dont les autorités sont postées à Winnipeg. On attend une décision et une directive du médecin-chef du commandement aérien pour savoir s'il y a lieu, et quand, le cas échéant, de procéder à l'enlèvement de la MIUF. Jusqu'à maintenant, les médecins de la base de Bagotville n'ont pas encore détecté d'effets négatifs sur la santé des familles », a affirmé à LA PRESSE le major Gerald Baril, officier d'information pour la région du Québec.

Le major Baril confirmait ainsi tout en les rectifiant des réponses fournies par le Centre d'information et de coordination sur la MIUF (au ministère fédéral de la Consommation et des Corporations) quant aux immeubles à caractère public sous la juridiction d'Ottawa. Un comité interministériel des immeubles du gouverne-

ment fédéral s'est en effet chargé d'identifier les édifices où l'on a utilisé l'isolant pour ensuite y aller des tests appropriés. Les 106 résidences du ministère de la Défense nationale font partie de liste dressée de quelque 140 immeubles.

« Dans les 33 immeubles à bureaux, les tests ont révélé des taux d'émanation de gaz formaldéhyde plutôt faibles qui ne risquaient pas d'engendrer des problèmes marqués à cause de la grande circulation d'air et des puissants systèmes de ventilation déjà en place », de transmettre Mme Thérèse Boisvert du centre d'information sur la MIUF. Un seul de ces immeubles est situé au Québec, à Hull.

Du côté des édifices gouvernementaux québécois, qu'il s'agisse de propriétés ou de locations, une lettre du cabinet du sous-ministre des Travaux publics et Approvisionnement a attesté que seul l'entretoit de l'Assemblée nationale avait été isolé avec la mousse d'urée-formol. Dans ce cas, on ne s'est pas éternisé à soupeser les coûts de récupération de la MIUF (\$35,000) et les connaissances actuelles des effets de la MIUF sur la santé, et on a rapidement entrepris les travaux d'enlèvement à la fin de l'été 81.



Université de Montréal

Faculté de l'éducation permanente

Bâtissez votre carrière avec les certificats de perfectionnement professionnel de la FEP à l'Université de Montréal Hiver 1983

Trois certificats (30 crédits chacun) donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.

Famille Communication et culture	
Culture et civilisation Enseignement du français, langue seconde Études québécoises Information et journalisme Publicité	Recherche documentaire et rédaction française Relations publiques Sciences de la communication Traduction I Traduction II
Famille Formation des formateurs	
Éducation par l'activité physique Enseignement des mathématiques	et des sciences au primaire Intervention pédagogique au primaire Loisir
Famille Intervention sociale	
Animation Animation de la vie étudiante Créativité: fondements et techniques	Criminologie I Criminologie II
Famille Prévention et santé	
Gériatologie Santé et sécurité du travail Sciences infirmières: milieu clinique	Sciences infirmières: santé communautaire Toxicomanies: prévention et intervention
Famille Travail et droit	
Coopération Relations Industrielles I Relations Industrielles II Annuaire disponible	Sciences infirmières: organisation des soins

Date limite d'admission et d'inscription:
1er décembre
 sauf pour les certificats de Recherche documentaire et rédaction française et de Traduction I

Renseignements:
 3335, chemin Queen Mary
 Rez-de-chaussée
 343-6090

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Le Parti civique à une opposition

M. Jean Drapeau est de nouveau maire de Montréal: son élection confirme les prévisions. Pourtant, demain ne ressemblera pas à hier. Ni pour Jean Drapeau, ni pour son parti, ni pour les Montréalais.

M. Drapeau a conservé une majorité appréciable, suffisante pour se sentir à l'aise dans son rôle de leader des Montréalais. D'un côté, sa victoire est plus éclatante que ses précédentes. Car il ne faut pas oublier qu'il y a à peine trois mois, M. Drapeau était sérieusement malade, atteint d'un mal qui pouvait laisser de graves séquelles. Malgré cela, malgré son âge, qui est quand même celui de la retraite pour la majorité des travailleurs, malgré l'inquiétude sympathique de plusieurs électeurs, M. Drapeau a su convaincre la majorité des Montréalais qu'il demeurait celui qui méritait le plus leur confiance.

De plus, cette victoire de M. Drapeau est sa huitième en neuf campagnes. La réussite est impressionnante. Il a droit à de sincères félicitations.

Mais le maire sait que plus de la moitié de la population montréalaise ne l'appuie pas. Il doit se rappeler la division de l'opposition: c'est elle qui lui permet de conserver son titre et son pouvoir. On ne peut discuter de ce qui se serait produit dans l'hypothèse d'une fusion GAM-RCM: M. Drapeau n'a jamais accepté de se prononcer sur les questions «hypothétiques». Mais la froide réalité confirme le succès des adversaires et le support que leur a donné une majorité de Montréalais. M. Drapeau devra en tenir compte s'il veut toujours se prononcer «au nom de Montréal».

De plus, le Parti civique a subi de lourdes pertes. D'une part, il a perdu plusieurs conseillers, dont des membres importants et fort appréciés. D'autre part, il a vu sa cote de popularité globale baisser considérablement. Rares sont les candidats du PCM qui ont pu conserver leur majorité intacte, même en gardant leur siège. Finalement, le Parti civique a toujours son prestige; mais il porte du plomb à l'aile.

M. Drapeau sait gouverner face à une opposition: la période 1974-78 l'a obligé à faire face à la critique au sein du conseil. Cette fois, l'opposition comptera environ le même nombre de membres. Mais elle sera forte de la participation de la population, qui semble s'être rendue voter dans une proportion appréciable. En plus, elle comprendra certains membres capables de défendre convenablement les dossiers de ceux qu'ils représentent. Leur responsabilité est grande: même en petit nombre, ils parleront au nom de milliers de Montréalais.

Malheureusement, l'opposition n'aura pas de leader. Le système de co-listier n'a pas permis à la structure municipale de se renouveler. C'est une faiblesse qu'il faudra bien combler d'une façon ou d'une autre. Car un système qui se veut parlementaire a besoin de leader de chaque côté de la Chambre.

L'opposition est décapitée: les deux candidats défaits à la mairie ont tout perdu.

M. Henri-Paul Vignola a peut-être cru pouvoir aider le GAM; mais le GAM avait besoin de plus qu'un candidat connu pour se construire une crédibilité. Et M. Vignola devait savoir qu'il ne pouvait pas espérer à la victoire.

M. Jean Doré n'y croyait peut-être pas non plus. Mais sa lutte lui a valu d'être représenté par des candidats qui furent probablement élus grâce à lui. De plus, il a recueilli un nombre de votes fort éloquent, qui devrait lui signifier que sa présence, en politique municipale, peut être importante.

La campagne fut bonne et saine; elle laisse espérer une administration respectueuse des Montréalais, si chacun continue de jouer son rôle.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés



Ivan Guay

La mystification des enquêtes économiques

(Collaboration spéciale)

Le premier ministre Trudeau a créé le 5 novembre courant une commission royale d'enquête sur «les possibilités, perspectives et défis» de l'économie canadienne. La présidence de cette commission a été confiée à l'ancien ministre des Finances, M. Donald Macdonald, qui devra remettre un rapport d'ici trois ans. Le texte du mandat de la commission énumère des objectifs si nombreux et si divers qu'il fait de cette commission, sous le couvert d'une enquête économique, le fer de lance d'une réforme constitutionnelle. D'ailleurs le mandat de la commission comprend, entre autres objectifs, l'étude de «la répartition opportune des pouvoirs, instruments et moyens fiscaux et économiques entre les différents niveaux de gouvernement et d'administration».

En d'autres termes, cette enquête économique servira beaucoup plus à justifier un éventuel renforcement du pouvoir politique fédéral sur les provinces qu'un renforcement de la capacité économique du pays. Bien sûr, dans un pays aussi vaste et aussi peu peuplé que le Canada il est essentiel de maintenir l'unité du marché et de combattre son

morcellement qui affaiblit l'économie en balkanisant le pays. Le marché commun canadien, formé des marchés des dix provinces, est effectivement menacé par le provincialisme économique ou protectionnisme provincial que pratiquent de plus en plus les gouvernements de certaines provinces. Mais le fédéral possède déjà les principaux pouvoirs constitutionnels pour combattre cette balkanisation économique. D'autant plus que celle-ci n'est pas actuellement un problème économique majeur.

Bref, cette commission d'enquête est tout à fait inutile du point de vue économique. Si M. Trudeau voulait récupérer M. Macdonald pour assurer sa succession et le mettre en vedette en lui confiant une commission d'enquête, il aurait pu au moins fixer un mandat précis et utile à cette commission. Il aurait pu, par exemple, lui donner le mandat d'évaluer les répercussions de la politique monétaire sur l'économie ou de trouver les modes de coopération entre l'entreprise privée, les provinces et le fédéral pour relancer l'économie. Quoi qu'il en soit, cette commission ne peut être que fort peu utile, puisqu'elle fait double em-

ploi avec le Conseil économique du Canada qui produit à jet continu d'excellentes études sur les problèmes économiques les plus divers.

D'ailleurs, le défaut fondamental des commissions d'enquête est d'être créées par des politiciens pour des motifs politiques et utilisées dans la mesure où leurs recommandations coïncident avec les intérêts politiques de ceux qui les ont créées. En outre ces commissions d'enquête servent au parti au pouvoir; ou bien à remettre la solution des problèmes qu'il ne peut ou ne veut résoudre, ou bien à justifier les politiques décidées d'avance. C'est pourquoi tant de rapports de commission restent lettres mortes.

De toute façon le temps n'est plus aux études mais aux actes. Malheureusement la plupart des interventions de l'État dans l'économie aggravent et même provoquent les problèmes dont l'économie souffre actuellement. La masse des citoyens est peu consciente de cette réalité, mais la plupart des hommes d'affaires en sont conscients. Il est alors surprenant que le Conseil du patronat du Québec (CPQ) dans son mémoire annuel

présenté le mois dernier au ministre des Finances Parizeau, ait préconisé une commission d'enquête sur «les véritables perspectives économiques au Québec». Le CPQ a même consacré près de la moitié de son mémoire à des arguments destinés à convaincre le ministre de la nécessité de créer une telle commission.

On doit se demander à quoi servirait cette commission, puisque le gouvernement péquiste a déjà publié deux catalogues de ses perspectives économiques, intitulés «Bâtir le Québec» et «Le Virage technologique», qui n'ont pas empêché l'économie québécoise de sombrer plus profondément dans le marasme que l'économie des autres provinces. Comment peut-on croire qu'un gouvernement séparatiste qui pratique l'interventionnisme étatique et le protectionnisme provincial pourrait changer son comportement économique à la suite d'une commission d'enquête qu'il aurait créée et dirigée lui-même? Une recommandation aussi candide révèle évidemment le désarroi actuel du monde des affaires devant la situation économique désastreuse du Québec.

Heureusement la seconde partie du mémoire du CPQ contient des recommandations beaucoup plus réalistes et plus utiles. Car ce n'est pas en encourageant les gouvernements à utiliser l'alibi des commissions d'enquête que les citoyens vont relancer leur économie. C'est au contraire par des actes économiques concrets, tels que des investissements productifs et concurrentiels.

La visite du Pape au Canada en 84

Il y a longtemps que l'invitation avait été lancée au Pape Jean-Paul II de visiter le Canada. On avait espéré un temps, par exemple, qu'il puisse venir présider cette année à la béatification du Frère André à l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal. L'événement en eût été évidemment rehaussé d'autant.

Les circonstances n'ont pas voulu qu'il puisse répondre à ce désir. Mais, voilà qu'on apprend officiellement qu'il entend se reproduire en 1984. Il sera donc ici pour le 450^e anniversaire de la découverte du Canada. On admettra que l'occasion sera également fort propice, surtout quand on sait que la fondation du Canada s'est faite sous de solides auspices religieux.

Si l'on en juge par les précédents voyages de Jean-Paul II à travers le monde, on peut déjà prévoir qu'il saura soulever les foules, de l'Atlantique au Pacifique, tout en livrant, sans peur et sans reproche, son traditionnel message d'amour axé sur les exigences du christianisme. Le Canada demeure un pays profondément chrétien, voire majoritairement catholique. Au surplus, et ce n'est un secret pour personne, l'Église du Québec, en particulier, compte sur une longue tradition d'attachement, pour ne pas dire de dévotion, au Saint-Siège.

En certains quartiers, il est vrai, des critiques commencent à s'exprimer sur l'opportunité de ces voyages du Souverain Pontife. On souligne, notamment, qu'ils impliquent des dépenses considérables et on se demande si, finalement, ils n'ont pas un caractère plus spectaculaire que religieux.

La première de ces réserves apparaît plutôt mesquine et ne saurait guère conséquemment nous émouvoir. Quant à la deuxième, même ses auteurs admettront qu'il est bien difficile de faire la part du spectacle et de l'expression profonde de la foi dans les grands déploiements religieux que l'Église, pourtant, a traditionnellement favorisés. On ne sonde pas si aisément les reins et les cœurs.

Les meilleurs juges doivent être en dernière analyse ceux qui, justement, ont été pris jusqu'aux entrailles par le passage dans leur pays ou dans leur ville de l'actuel successeur de saint Pierre. Peut-on imaginer que l'immense majorité de ceux qui se sont déplacés sur de grandes distances pour voir et écouter Jean-Paul II n'auraient été attirés que par le faste et le goût du spectacle?

Jusqu'à preuve du contraire, il semble plus indiqué, en tout cas, de retenir plutôt le côté très positif de ces déplacements du Souverain Pontife. Ce dernier répond ainsi, à sa façon, à la mission que le Seigneur confia au premier des apôtres, soit celle de confirmer ses frères dans la foi. Pour ce faire, il va, malgré les fatigues, les rencontrer chez eux. Au surplus, Dieu l'ayant doté d'un charisme certain, d'un don extraordinaire de communication, il se sent sans doute obligé de les faire servir à la réalisation des grands idéaux chrétiens.

Pour ces raisons, il faut se réjouir vraiment sans réticence de sa venue prochaine parmi nous. Et il faut espérer que les organisateurs de son voyage sauront trouver les compromis nécessaires pour que toutes les régions du pays aient une égale chance de recevoir l'illustre visiteur.

Vincent PRINCE

Pour une solution de remplacement au droit de grève dans les hôpitaux

À côté de Claude Brunet et du Comité provincial des malades, des citoyens s'impliquent et prennent position. Ils réclament d'urgence une solution de remplacement au droit de grève dans les établissements de santé, pour mieux concilier les droits des malades et ceux des travailleurs. Voici ce texte en extenso de leur déclaration.

La société québécoise vit un drame humain qui ne peut plus durer. Il faut s'impliquer et agir d'urgence, pour trouver un nouvel équilibre dans les établissements de santé du Québec, entre les droits des malades et ceux des travailleurs, de tous métiers et de toutes professions.

Depuis 1964, année où le gouvernement Lesage a institué le droit de grève dans les établissements de santé, notre société a fait de durs apprentissages. Nous en sommes arrivés notamment à faire l'essai de définir des services essentiels partiels, alors que nous nous rendons compte maintenant qu'il faudrait mieux reconnaître collectivement que l'hôpital est en son entier un service essentiel.

Il faut surtout reconnaître, et c'est urgent, que l'exercice du droit de grève dans les établissements de santé ne peut pas ne pas faire vio-

lence aux malades. Cette violence n'existe pas seulement quand il y a grève, mais quand il y a menace de grève. En sont atteints ceux qui attendent d'entrer dans un hôpital, ceux qui doivent y aller pour des traitements et ceux qui sont renvoyés hâtivement les veilles d'un arrêt de travail. Les personnes âgées, en soins prolongés, grabataires ou chroniques, ne peuvent plus endurer la situation.

N'est-ce pas le temps, ou jamais, de sortir de notre impuissance collective devant ce drame, qui nous atteint tous, sans distinctions. Et ne faut-il pas se lever à côté de Claude Brunet et du Comité provincial des malades, dans cette lutte pour la protection des plus faibles. Et c'est parce que les malades sont les plus faibles que leurs droits sont prioritaires entre tous. Il faut le reconnaître une fois pour toutes.

Le domaine des droits

Le domaine des droits n'est pas celui de l'absolu ni de l'indéfectible. C'est au contraire un domaine qui est en constante évolution et adaptation, selon le progrès des sociétés. Et toute collectivité qui a reconnu le droit, à tel moment, à tels membres, peut modifier cela pour des motifs d'intérêt supérieur, de plus grande dignité, ou de meilleur ajustement entre les droits des uns et des autres. Cela est fondamental.

Si donc, en 1982, nous nous rendons compte que l'exercice du droit de grève dans les établissements de santé est incompatible avec l'intérêt supérieur qui découle des droits des malades, nous avons le devoir de rechercher une solution de remplacement au droit de grève pour mieux concilier les droits prioritaires des malades et ceux des travailleurs.

Il ne faut pas non plus assimiler les droits des travailleurs à la grève. La grève est un moyen dans un ensemble de droits. L'utilisation excessive de ce moyen finit par nous masquer les autres moyens et recours.

L'institution syndicale

Le respect de l'institution syndicale est en cause de bien des façons dans ce conflit de droits.

Nous pensons en particulier, comment d'autres qui sont convaincus de la nécessité du rôle des syndicats dans la démocratie, que l'exercice du droit de grève dans les établissements de santé a finalement pour effet de dévaloriser ce droit dans les autres secteurs.

Par ailleurs, qui peut ignorer que la grève, même abusive, est loin d'être la seule responsabilité des travailleurs et des syndicats? Que de fois ce sont les gouvernements qui les accueillent à la grève et qui en tirent leur profit sur le dos des faibles.

En conséquence
NOUS DEMANDONS QU'UNE

SOLUTION DE REMPLACEMENT AU DROIT DE GREVE DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ SOIT MISE EN OEUVRE D'URGENCE POUR MIEUX CONCILIER LES DROITS DES MALADES ET CEUX DES TRAVAILLEURS.

Et pour cela:

1. Nous prions le Gouvernement du Québec et l'Opposition de s'unir, au-delà de toute partisanerie, pour mettre en oeuvre la solution de remplacement et légiférer sur le sujet dans les meilleurs délais. Pour faciliter cette solution, une multitude de moyens existent: ressources humaines, avis, mémoires, études. La question en est une de CHOIX POLITIQUE. Le choix de reconnaître que les droits des malades sont prioritaires et que les établissements de santé sont en leur entier un service essentiel permanent.

2. D'ici à ce que cette solution de remplacement soit mise en oeuvre, nous prions les syndicats impliqués de suspendre l'exercice de leur droit de grève dans les établissements de santé. En est-il besoin de dire jusqu'à quel point ils doivent être associés d'une façon ou d'une autre au choix de telle ou telle solution de remplacement?

(suite à la page A 7)



Marcel Adam

La Loi 70 et ses leçons

Appréhendant un accroissement excessif de son déficit budgétaire, le gouvernement québécois proposait, le printemps dernier, aux syndicats des secteurs public et parapublic, de rouvrir les conventions collectives et de renoncer aux deux dernières hausses salariales prévues, afin de lui permettre d'épargner \$521 millions.

Les syndicats refusèrent, proposant plutôt d'entreprendre immédiatement la négociation des prochains contrats de travail. Voyant cela, le gouvernement eut recours au chantage. Il fit adopter en juin la Loi 70, qui prolonge les conventions collectives de trois mois (de janvier à avril 1983), et réduit durant cette période tous les salaires de 19,5% pour récupérer les hausses qu'il n'a pas selon lui les moyens de payer.

Que penser de ce procédé sans précédent chez nous et inusité dans les démocraties libérales?

Une entreprise privée qui serait incapable de faire face à ses obligations financières serait aculée à la faillite. Elle n'aurait en tout cas pas le droit de se donner un répit en modifiant unilatéralement et à la baisse les salaires qu'elle s'était engagée par contrat à payer.

Un gouvernement qui ne peut honorer ses engagements financiers est techniquement en faillite. Comme on ne liquide pas un gouvernement en banqueroute, le seul moyen pour lui de s'en tirer temporairement c'est de refuser d'honorer ses créances.

Un gouvernement qui décide de changer les règles du jeu au moyen d'une loi aux effets rétroactifs qui bafoue le processus législatif, porte atteinte au crédit de l'État et compromet la paix sociale, pose un geste d'une telle gravité qu'on imagine mal qu'il ait eu le choix de faire autrement.

Aussi le Parti libéral a peut-être raison quand il soutient que le gouvernement y a été aculé par ses créanciers. Ne pouvant plus emprunter pour payer l'épicerie, ni hausser davantage les impôts après la ponction supplémentaire de plus d'un milliard de l'automne dernier, il ne lui restait plus qu'à fouiller dans les goussets de ses employés, sous prétexte qu'ils sont des privilégiés.

On comprend la révolte des syndicats devant ce coup de force. Aussi paraissent-ils déterminés à lui tenir tête. N'ayant jamais hésité à prendre la population en otage pour obtenir des gains financiers et autres, pour-

quoi renonceraient-ils à le faire pour préserver l'acquis? Surtout que le procédé n'a pas perdu de son efficacité. Il a suffi d'un débrayage de vingt-quatre heures pour contraindre le gouvernement à reculer. Après le premier ministre, qui évoque la possibilité d'amender la loi, voici que le président du Conseil du trésor envisage de suspendre l'application de cette législation pour favoriser un règlement négocié.

Le ministre Bérubé parle de retarder l'application de la loi mais non de la retirer. Conservant son épée de Damoclès, le gouvernement ne modifie pas la situation de fond: il entend récupérer son argent d'une manière ou d'une autre, ne consentant tout au plus qu'à moduler l'impact de la coupure.

Pourquoi les syndicats céderaient-ils aujourd'hui alors qu'avec un seul coup de semonce ils ont ébranlé le ministre Bérubé et même le premier ministre Lévesque, qui découvre tout à coup qu'il pourrait ajouter «des sommes extrêmement limitées» aux échelles des bas salariés?

Tout indique que le gouvernement s'est pris à son propre jeu et que l'État québécois ne sortira pas gagnant de cette épreuve de force. Avec sa Loi 70 il a tenté un coup de poker. Il pourrait remporter la mise mais ce serait une victoire à la Pyrrhus; le prix serait aussi élevé que s'il perdait son pari et devait encore une fois acheter à gros prix la paix sociale.

Un gouvernement qui renie sa signature et recourt au chantage pour soumettre des groupes de citoyens, discrédite l'État et pousse à l'anarchie ceux qui ne peuvent plus voir en lui un arbitre impartial et un modèle de probité sociale.

Le gouvernement n'avait pas le choix des moyens? Si c'est vrai, c'est que la situation est autrement plus grave qu'il ne l'avoue. Ordinairement un gouvernement civilisé ne se résoud à dénoncer ses engagements que dans les situations exceptionnellement graves, c'est-à-dire lorsqu'il est menacé de banqueroute.

Le gouvernement n'a pas évoqué cette calamité pour justifier sa Loi 70. On doit donc en déduire que, pour se sortir du pétrin dans lequel il s'est mis, il a choisi un correctif qui risque de plonger la société québécoise dans une situation pire que celle qu'il veut corriger.

Un gouvernement qui se conduit de la sorte est un mauvais intendant.

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 15 NOVEMBRE 1982

FRONT COMMUN «IMMORAL»

Une invitation aux enseignants à voter contre la grève générale

Plus de 20,000 membres de la CEQ se sont prononcés en faveur de la récente grève de 24 heures du front commun et plus de 13,000 se sont prononcés contre. Évidemment, c'est bien peu en regard des quelque 82,000 que compte la CEQ. Ne voyez pas là une interrogation sur la représentativité et la démocratie de nos syndicats. Je suis un syndicaliste éveillé, au courant des difficultés d'opération de nos syndicats, et cet échantillon est possiblement représentatif de la CEQ. Mais je veux m'adresser particulièrement aux quelque 50,000 qui ne se sont pas prononcés et je les invite à le faire à cause de l'importance de l'enjeu.

ment blessantes pour une partie de la population.

Je fais partie d'un syndicat qui a refusé d'aller en grève de 24 heures en front commun. Quatorze syndicats de la CEQ ont décidé le même refus et environ 100 syndicats ou parties de syndicat du front commun, plus ou moins importants quant à leur nombre, les ont imités. Certains me laissent entendre alors qu'il ne faudrait pas laisser les autres se battre pour nous et que ce serait immoral de ne pas me joindre à eux. C'est utiliser là les termes d'une ambiguïté qui aura été au centre de discussions plus ou moins enflammées dans certaines écoles de notre région. Moi je dis plutôt que je ne me battrais pas sur le dos des autres, car c'est ça qui serait immoral. Je ne me joindrai plus jamais à un front commun maintenant quand il s'agit de grève dans les hôpitaux.

J'ai déjà convaincu des gens de s'y associer et en quelques occasions j'ai fait du piquetage pour empêcher les gens d'entrer au travail lors d'une grève générale. Maintenant je ne peux plus m'associer à une grève dans les hôpitaux et les institutions de santé.

Ce front commun m'oblige à choisir entre la défense de mes droits

syndicaux et l'existence de certains droits humains. C'est là la vraie ambiguïté d'un front commun. Ce qui m'intéresse vraiment en tant qu'enseignant, c'est de me battre, y inclus une grève générale illimitée si nécessaire, au sujet du normatif absurde qui nous est proposé, mais je ne le ferai pas en front commun avec les hôpitaux. J'en suis maintenant incapable. Contrairement à plusieurs syndiqués, dont mes instances syndicales, je ne crois pas du tout qu'on règlera ces questions en front commun et, même si c'était le cas, je ne veux pas le régler sur le dos des autres. Je n'aurais jamais pensé que le gouvernement irait aussi loin dans ces contraintes normatives, mais ce n'est pas dans un climat social perturbé que je pourrai convaincre la population que l'éducation est maintenant à rabais. Ils auront bien d'autres chats à fouetter. (...)

Il est un refrain connu, entendu encore lors de notre dernière assemblée, refrain auquel je ne souscris pas, qui veut ceci: si le climat social peut être assez perturbé, si tout le monde peut crier assez fort contre le gouvernement, les syndiqués du front commun obtiendront davantage.

Je suis encore convaincu que le

syndicalisme demeure un facteur de progrès, mais j'avoue avoir été témoin des derniers jours de manifestations antisyndicales étonnantes. Le choix ambigu qu'on doit faire maintenant en est peut-être une des causes. Le front commun exige que le rapport de force soit le plus large et le plus perturbant possible. Ce rapport n'est plus une arme humainement acceptable quand il s'exerce sur le dos des mauvaises cibles: les plus faibles. C'est un rapport de force sans conscience sociale.

Ici, j'ai écrit publiquement ce que plusieurs disent autour d'une tasse de café. (...) Puisque chaque syndicat local est indépendant de la CEQ dans ses moyens d'action immédiats, il a le droit de penser différemment du front commun, il a le droit et le devoir de refuser de s'embarquer dans une mécanique d'apprenti-sorcier possiblement génératrice de violations des droits humains. J'invite chacun et chacune des 50,000 membres qui ne se sont pas encore présentés, à le faire et à refuser de participer à la prochaine grève illimitée du front commun. Soyez là du 15 au 19.

J.-G. PLANTE
Syndicat Baldwin-Carter
Dollard-des-Ormeaux

Des étudiants de Valleyfield révèlent les manigances de certains professeurs

La semaine dernière, la majorité des professeurs de Valleyfield, obéissant à une recommandation des hautes instances de leur syndicat, «informaient» les étudiants de leur stratégie syndicale et demandaient leur collaboration.

La plupart des professeurs prenaient 15 minutes au début de chaque cours pour «informer» les étudiants. L'essentiel de leur message se résume ainsi:

«Une grève générale est imminente, et il est fort probable qu'elle dure quelques semaines. Inutile de vous dire que ce n'est pas de gré et de cœur que nous allons en grève. Nous y allons pour obtenir des conditions de travail acceptables et pour empêcher que le gouvernement ne diminue encore la qualité de l'enseignement par ses coupures draco-

niennes à ce niveau. Nous y allons aussi pour VOUS éviter d'avoir à subir les horaires de 8 a.m. à 11 p.m., ainsi que les stages de nuit obligatoires pour les étudiants de technique infirmière que le gouvernement s'apprete à mettre en application à la session d'hiver. Ne vous inquiétez pas, le gouvernement ne pourra pas annuler la session car cela lui occasionnerait des coûts astronomiques (reprise de cours, embauche de professeurs supplémentaires, etc...) qu'il ne peut se permettre.

Il ne lui resterait donc qu'à normaliser les notes, i.e. les répartir sur l'ensemble de la session. Or cela ne serait pas avantageux pour vous, car cela atténuerait considérablement la valeur de votre DEC aux yeux des employeurs. Afin de vous prémunir contre cette perte de crédibilité aux yeux des employeurs et aussi pour vous protéger contre les injustices qui pourraient vous être faites par une normalisation des notes effectuée par la direction du collège, remettez-nous vos copies d'examens et de travaux. Le gouvernement sera alors obligé de décréter une période de rattrapage qui durera au plus deux semaines, étant donné que la session d'automne est complétée aux deux tiers. De plus, nous vous assurons que vous serez consultés afin de déterminer quand se déroulera cette période de rattrapage.»

Pour faire suite aux arguments apportés par la majorité des professeurs, nous, du comité Action Note, désirons apporter les précisions et questions qui suivent: Comment pouvez-vous justifier votre omission volontaire d'informer les étudiants sur le fait que la Loi 70 stipulant que toute grève illégale amène une fermeture automatique des tables de négociations (on l'a vu mercredi dernier lors de votre coup de semonce de 24 heures) est déjà votée et adoptée à l'Assemblée nationale du Québec? Vous savez pertinemment qu'en

ayant nos copies d'examen et de travaux vous placez le gouvernement dans une position où il ne pourra pas valider la session en normalisant les notes. A ce moment vous aurez le beau jeu pour faire chanter le gouvernement sur le dos des étudiants pour obtenir tout ce que vous voulez.

Comment pouvez-vous prétendre veiller à nos intérêts et à la bonne qualité de l'enseignement quand vous mettez en péril une session complète pour les milliers d'étudiants, et ce pour parvenir à vos fins. Bien sûr vous direz encore que vous n'avez pas le choix car le gouvernement est à la fois patron et législateur, mais cela justifie-t-il vos actes?

Comment pouvez-vous croire que les étudiants soient assez dupes pour servir de caution à votre prise d'otages? Bien sûr votre tentative de récupérer l'Association étudiante à votre cause a porté fruits, mais n'oubliez pas que la majorité silencieuse existe et qu'elle peut quand il le faut devenir plus bavarde.

Pour vous c'est deux poids, deux mesures. Vous dites que le gouvernement n'a pas les moyens financiers de faire perdre une session d'une part, et qu'il les a quand il s'agit de payer vos salaires d'autre part. De plus, quelle validité pouvons-nous octroyer à vos promesses bidons de nous consulter pour une éventuelle période de rattrapage que personne ne souhaite sauf, peut-être vous.

Branchez-vous et cessez de nous servir vos discours biaisés, et là seulement, on pourra apporter un peu de crédibilité à vos affirmations.

En terminant, nous du comité Action Note recommandons à tous les étudiants et étudiantes qui ont confié leurs copies notées de travaux et d'examens à leur professeur, de leur réclamer le plus tôt possible afin que nous, étudiants(es), ne soyons pas les dindons de la farce.

Comité Action Note
Collège de Valleyfield
11 novembre 1982

N.D.L.R. — Les membres du comité ont demandé l'anonymat en invoquant le fait que leur session compromise si leur identité était révélée. Le porte-parole du groupe a cependant fourni à LA PRESSE ses noms et adresses.

La CSN aveuglée par son idéologie

Au moment où la société québécoise a le plus besoin de solidarité, il semble que certains syndicats percent le navire au lieu de l'aider à traverser le courant. Alors que la plupart des syndicats comme la FTQ, la CSN et d'autres syndicats plus locaux acceptent dans l'ensemble de réviser leurs positions pour tenter, bien que mal, d'ajuster leurs demandes au contexte de la crise, la CSN de son côté continue à revendiquer comme il y a 20 ou 60 ans, comme si rien n'était.

La CSN depuis plusieurs années déjà a nuí considérablement à l'emploi au Québec. Ses positions idéologiques la coupent de toute réalité, de toute flexibilité. La CSN frappe tout ce qui bouge, entreprises s'effondrant comme entreprises en difficulté, entreprises étrangères comme entreprises québécoises, Caisses populaires du Lac-St-Jean comme la CTCUM ou la CTCUQ. Contrairement aux syndicats allemands, japonais ou français qui ont une vision à moyen et long terme et qui concilient leurs droits et leurs devoirs, tout en préconisant une approche de négociation positive avec le patronat, la CSN semble suivre la voie complètement inverse axée sur l'affrontement. Une approche dure comme celle-ci est néfaste pour tout le monde. Le travailleur en grève de longs mois pour le «principe» ne récupère jamais ce qu'il a perdu par cet arrêt. Deuxièmement, l'entreprise qui se voit atteinte par des conflits de travail, perd ses clients, souvent au profit de concurrents étrangers; alors elle diminue ou stabilise le nombre de ses employés. Troisièmement, quand le processus se répète à de nombreuses reprises, les entreprises sont portées à remplacer la main-d'oeuvre par de l'équipement ou, tout simplement, ne viennent pas s'installer au Québec. Combien d'emplois ont été éliminés ou ne seront jamais créés dû à ce genre de syndicalisme mal éclairé? L'exemple de la Davie Shipbuilding est pathétique: le syndicat a réussi à convaincre ses effectifs de sacrifier plus de 1,000 emplois pour «l'espérance» de quelques cents de salaire de plus.

Je comprends qu'il n'est pas facile de se faire couper son salaire. Mais vaut-il mieux perdre son emploi? Le vieux cliché répété par la CSN qui dit que la CTCUM, la CTCUQ, le gouvernement du Québec, les Caisses populaires, etc... sont des exploitateurs, est dépassé. Demandez aux usagers du transport en commun qui est l'exploiteur! Il y a une limite! Le PQ pour qui j'ai voté comme plusieurs, croyant qu'il pourrait apporter la paix sociale, améliorer le sort des travailleurs, se doit de faire le ménage comme il l'a fait à la FTQ. Construction il y a quelques années. Autrement le Québec conservera son triste record (avec l'Italie) des heures de travail perdues, conservera sa place sur la liste noire des entreprises et, surtout, nous aurons sans cesse une génération de jeunes qui devront s'expatrier pour travailler. Le gouvernement est en grande partie responsable de la force actuelle des syndicats, il doit avoir le courage politique d'agir contre ceux qui ne travaillent plus pour le bien commun. La solidarité économique est encore réalisable et plusieurs groupes ont déjà accepté de faire leur part. Quant aux autres, il faut les faire entrer dans le rang, sinon le gouvernement actuel sera jugé aussi sévèrement que celui de Bourassa en 1976.

Michel CLÉMENT
Ste-Foy

Contre le droit de grève dans les hôpitaux

(suite de la page A6)

3. Pour favoriser la paix sociale et un climat plus sain dans les autres secteurs où le gouvernement négocie avec les travailleurs, de tous métiers et de toutes professions, nous demandons au gouvernement de modifier substantiellement la loi 70, là où tant d'analystes et de personnes de toutes allégeances ont noté que cela s'imposait. Aussi, la loi 72 sur les services essentiels doit être mise de côté, au moins en ce qui touche les établissements de santé. Il importe également que le gouvernement fasse tout ce qui peut et doit être fait pour humaniser, avec la collaboration des travailleurs concernés, ce que plusieurs décrivent trop souvent comme l'organisation industrielle du monde hospitalier.

4. Enfin, nous invitons la population en général, les groupes, les organismes, les individus, qui appuient cette prise de position à la faire connaître, par la voie des médias et en s'adressant aux députés ainsi qu'au bureau du premier ministre du Québec (à Montréal: 514-873-3411); à Québec: 418-643-5321) et au bureau du Chef de l'opposition (à Québec: 613-2743; à Montréal: 514-284-1212). La solidarité collective, la paix sociale, les droits des uns et des autres, nous demandent de nous lever. Le-

vons-nous et, s'il le faut, rassemblons-nous aussi autour d'actions non violentes, pour combattre cette violence faite aux plus faibles d'entre nous, par un système où tant d'entre nous sont finalement complices sans être délibérément responsables.

Lancé cet appel:
Pierre Angers, J.J., Morroe Abbey, Thérèse Baron, Céline Barbin, Raymond Beaugrand-Champagne, Jean Béliveau, Guy Bernier, Janette Bertrand, Pauline Boileau, Yolande Bonenfant, Rita Cambon, Maurice Champagne-Gilbert, Réal Charbonneau, Dr Paul David, Marcel de La Sablonnière, s.j., Pasteur Claude de Mestral, Hubert de Ravinell, Fernand Dumont, Denise Laporte-Dubuc, Claire Dutrisac, Sheila Finestone, Madeleine Ferron-Cliche, Dr Armand Frappier, Léopold Garant, Clément Gauthier, Dr Jacques Genest, Lisette Gervais, Solange Fernet-Gervais, Madeleine Jubert, Benoît Lacroix, o.p., Ambroise Lafortune, Nicole Côté-Léger, Dr Marie-France Lemieux, T.R.P. Georges-Henri Lévesque, o.p., Gaston L'Heureux, Jacques Lizée, Monique Mercure, Lizette Morin, René Paré, Roland Parenteau, Anne-Claire Poirier, Mgr Adolphe Proulx, Dr Augustin Roy, Alfred Rouleau, Gilles Saint-Pierre, Louis Sabourin, Françoise Stanton, Marc-Adélaïd Tremblay, Joviano Vaz, Rita Verreault.

Félicitations

Mme Lily Tasso
Journaliste
Madame.

C'est avec plaisir que nous avons lu votre article du 23 octobre dernier intitulé «Il est temps de changer les mentalités...». Votre reportage s'avère exact et reflète la réalité. Vous avez su, tout à la fois, éviter le piège du sensationnalisme ou du mélodrame et expliquer de façon précise le principe de la stimulation précoce. Non seulement vous avez donné un aperçu clair de la piste empruntée par l'enfant ayant une déficience mentale au cours de son éducation et de son développement mais vous avez réussi à conduire le lecteur vers une réflexion plus profonde. Nous tenons à vous féliciter pour la fidélité avec laquelle vous avez rapporté les faits et l'effort pour faire aboutir les mythes trop longtemps véhiculés au sujet des personnes ayant une déficience intellectuelle. (...)

Lise et Marcel LAPIERRE
Montréal

OTTAWA

Jusqu'à
6 trains par jour de Montréal.

Aller-retour dans la journée: **18\$**

Départs à 0715, 1030, 1215, 1450, 1735 et 2055.

Le réseau de trains inter-ville de VIA c'est un service de premier ordre sur toute la ligne. Des trains perfectionnés, dont le tout nouveau train LRC. Des horaires pratiques. Et le choix du service de première classe VIA 1.

VIA c'est aussi des tarifs avantageux: 40% d'économie sur les tarifs aller-retour d'un jour et 25% d'économie sur les tarifs 7 jours.*

Communiquez avec votre agent de voyages ou VIA au 871-1331. Notre standard téléphonique est ouvert 24 heures par jour.

*Les départs ne peuvent être effectués le vendredi. Les tarifs sont fournis sous réserve de changement sans préavis.

VOYAGEZ BIEN. PRENEZ LE TRAIN.

L'Ontario ne veut pas isoler le Québec

OTTAWA (PC) — Le procureur général de l'Ontario, M. Roy McMurtry, a affirmé en fin de semaine que sa province a la mission de s'assurer que le Québec ne soit jamais isolé du reste du Canada.

"Il y a des rapports historiques très particuliers entre l'Ontario et le Québec, et le mandat de l'Ontario a été de s'assurer que le Québec ne soit jamais isolé" a-t-il déclaré, samedi, devant les membres de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario.

"Il ne fait aucun doute que l'Ontario a un nouveau rôle particulier à jouer pour préserver et mettre en valeur la dualité de notre nation", a lancé M. McMurtry.

Les USA espionneraient les Canadiens pour Ottawa

(PC) — Selon M. James Bamford, l'Agence de sécurité nationale (NSA) des Etats-Unis écoute les conversations par satellite des Canadiens et échange des informations avec le ministère de la Défense du Canada.

Cette révélation est contenue dans un livre qui vient de publier M. Bamford et qui est intitulé "The Puzzle Palace". M. Bamford était affecté à l'agence de renseignements de la marine américaine au cours de la guerre du Vietnam.

Dans une interview téléphonique de Boston, M. Bamford a précisé que l'agence canadienne s'appelait Etablissement de sécurité des communications, anciennement la section des communications du Conseil national de la recherche.

A Ottawa, cependant, un repré-

sentant du ministère de la Défense, M. Cliff Redekop, a refusé de faire le moindre commentaire, soulignant «qu'il n'était pas dans la politique du gouvernement du Canada de rendre publiques des renseignements sur la sécurité ou l'échange de renseignements avec d'autres pays».

Union soviétique

Le premier pays visé par la NSA est évidemment l'Union soviétique, écrit M. Bamford, mais il n'est pas le seul: «En plus de l'Union soviétique et d'autres pays étrangers, il y a les télécommunications internationales... de pays alliés et neutres».

M. Bamford affirme que le Canada garde un agent de liaison à la NSA, près de Washington, et que la NSA a un représentant à Ottawa.

Les échanges de renseignements se font en vertu d'une entente, conclue en 1947 entre le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Au début, le rôle du Canada consistait surtout à écouter les conversations radio des Soviétiques passant par le pôle Nord.

Les lois qui régissent l'écoute électronique, aux Etats-Unis, ne s'appliquent pas à la NSA, a noté M. Bamford, parce que la NSA, techniquement, ne pratique pas l'écoute électronique.

«Soixante-dix pour cent des communications à longue portée se font par micro-ondes, qui peuvent être captées par une antenne, ce qui n'est pas de l'écoute électronique et n'est pas illégal», a déclaré M. Bamford.

OTTAWA

F-18: deux livraisons effectuées et...\$1 milliard versés

L'optimisme du gouvernement canadien dans le dossier du nouveau chasseur F-18 dépasse de très loin les actes de foi du ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne.

Ottawa a déjà versé plus de \$900 millions de dollars au manufacturier de l'avion, la McDonnell Douglas. Selon les informations recueillies par LA PRESSE, les paiements auront atteint \$1,29 milliards à la fin de l'année fiscale en cours, le 31 mars prochain.

L'année suivante, les contribuables canadiens verseront un autre milliard de dollars à la compagnie de St-Louis, pour l'achat de cet appareil.

L'ampleur des sommes versées jusqu'à maintenant a de quoi surprendre, si l'on considère que le Canada n'a reçu que deux F-18 jusqu'à maintenant. Les livraisons subséquentes se feront au rythme de un par mois d'ici le printemps prochain et de deux par mois par la suite.

Les paiements faits par le Canada étaient prévus à l'avance dans le contrat signé il y a deux ans avec la compagnie.

L'ampleur de ces sommes inquiète cependant l'ancien ministre de la Défense, M. Allan McKinnon, qui se demande ce qui arriverait advenant l'abandon du F-18 par le gouvernement américain. La question est d'autant plus pertinente que la controverse a repris de plus belle à ce sujet à Washington, depuis qu'un rapport de la marine américaine a révélé que le rayon d'action de l'appareil n'est pas suffisant.

M. McKinnon a demandé la semaine dernière au ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, si la McDonnell Douglas accepterait de nous vendre un autre appareil, le F-15, et tiendrait compte des paiements déjà faits sur le F-18, advenant l'abandon du programme aux Etats-Unis. M. Lamontagne n'a pas répondu, et a réaffirmé sa foi dans le F-18. Avec \$1 milliard d'investi, il reste à espérer que nos politiciens font preuve d'un meilleur jugement à ce chapitre, qu'à celui des retombées économiques.

A la défense des francophones!

Qui osera prétendre dorénavant...

... que les députés libéraux fédéraux du Québec ne défendent par les droits des francophones à Ottawa?

Dans un élan de courage, le député de Beauharnois-Salaberry, M. Gérard Laniel, s'est levé la semaine dernière aux Communes pour dénoncer «la situation tout à fait inéquitable et inacceptable qui fait que les députés francophones de la Chambre n'ont aucun accès dans leur bureau aux débats télévisés en français, alors que ces débats sont accessibles dans la langue de Shakespeare».

Les députés, dans un élan de générosité, ont adopté sa résolution demandant que l'on étudie les moyens pour remédier à cette situation.

Ironie du sort, une collègue francophone de M. Laniel, Mme Thérèse Killens, venait de se lever elle aussi pour présenter une motion demandant des efforts pour améliorer la situation de la femme au Canada. Elle a présenté sa motion en anglais.

Ça sert à quoi la télédiffusion des débats de la Chambre en français, si les députés francophones parlent en anglais aux Communes? Et ça leur arrive souvent.

Clark bien entouré

Le chef conservateur M. Joe Clark est décidément bien entouré à la Chambre des communes.

Un membre de son caucus, le député Dave Nickerson, s'est levé tout scandalisé la semaine dernière, en apprenant que le premier ministre Trudeau semblait avoir accepté le fait que la France et le Québec entretiennent des relations privilégiées.

Appuyé par son collègue Ron Stewart, de l'Ontario, il a présenté une résolution exigeant des explications de M. Trudeau sur le sujet, et demandant si l'Ontario pourrait jouir d'un tel privilège avec la Grande-Bretagne et l'Alberta avec les Etats-Unis.

M. Clark fait peut-être des efforts pour se faire comprendre au Québec, mais son parti ne l'aide guère.

GILBERT LAVOIE



4 x 4 HUSTLER



4 x 4 HUSTLER CAISSE ORDINAIRE

Si vous aimez les camions, montez en Datsun, vous aurez tout le choix qu'il vous faut: les King Cab, les 4 sur 4... à essence ou diesel... et plus!

Regardez bien le nouveau Hustler, version 2 roues motrices ou 4 sur 4, le Datsun tout équipé d'avance, accessoires tout compris pour bien moins que si vous l'équipiez vous-même! La preuve? Voyez ce que vous offre le 4 sur 4, équipement standard s'il vous plaît!

Bandes sport distinctives
Barre de rallye
Protège-calandre



DATSUN KING CAB 4x4

DATSUN C'EST LE CAMION!

Protège-feux avant
Volant sport
Phares à halogène

Pare-chocs arrière tubulaire double
Roues mag à rayons

Radio AM/FM stéréo
Moteur de 2,2 l à arbre à cames en tête

Bavettes sur les ailes

Plaque de protection

Rétroviseurs en acier inoxydable

Essuie-glaces avec intermittence

Chauffage/dégivreur à grande puissance

Désembumeurs de glaces latérales

Moyeux de roues libres

Toutes vitres teintées

Pneus radiaux à lettrage blanc saillant

Tapis de sol

Alors, montez en Datsun

...Datsun c'est le camion!



PRODUIT DE NISSAN

Les Pros Datsun ne pensent qu'à ça: mieux vous servir partout dans la région de Montréal

Auto Gouverneur Inc.
1501, boul. des Laurentides
Vimont, Laval
668-1650

Garage Modelauto Inc.
7040, boul. St-Laurent
Montréal
272-5761

Brucy Auto Inc.
900, boul. Harwood
Vaudreuil
455-1434

Automobiles Réal
Croteau Ltée
760 est, rue St-Charles
Longueuil
677-8953

Snyder Datsun Sales Ltd.
2225 rue Notre-Dame
Lachine
634-7211

Cité Datsun
3500 ouest, rue Jean-Talon
Montréal
739-3175

St-Eustache Datsun Ltée
801, boul. Sauvé
St-Eustache
472-8666

Belleme Datsun
(1976) Ltée
10305 avenue Papineau
Montréal
382-2780

Manoir Datsun Inc.
225, boul. Brien
Repentigny
585-5824

Automobiles Alexander Inc.
4100 chemin Gascon
St-Louis de Terrebonne
477-1444

Garage Dumoulin Ltée
8115, boul. Lévesque
St-François, Laval
665-7450

Roger Baudin
Automobiles Inc.
10511 avenue Bellevois
Montréal-Nord
321-8600

Normand Beaudoin
Automobile Inc.
12230 est, rue Sherbrooke
Pointe-aux-Trembles
645-4546

Broadway Automobile Ltée
7550 rue Broadway
Ville LaSalle
366-8931

Datsun at Fairview Ltd.
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire
697-9141

B.G.M. Economique Auto Inc.
818, boul. Labelle
Blainville
430-4120



Les pros de l'auto

Résultats



6/36		Prochain		GROS LOT		100 000\$ approx	
Date	12-11-82	2	4	7	14	15	32
MISE-TOT		10		MISE-TOT		12 22 25 34	
6/6	1	727 241,00 \$		MISE-TOT		12 22 25 34	
5/6+	11	13 774,00 \$		MISE-TOT		12 22 25 34	
5/6	228	996,80 \$		MISE-TOT		12 22 25 34	
4/6	10948	57,60 \$		MISE-TOT		12 22 25 34	
Ventes totales		2 734 612,00 \$		MISE-TOT		12 22 25 34	
				Gagnants		499	
				Lot		100,20\$	

Mini Loto		Date 12-11-82		639522		50 000\$	
39522	LOIS	5 000\$	522	LOIS	50\$	9522	LOIS
		250\$	22		5\$		

Provincial		Date 12-11-82		1085788		500 000\$	
085788	LOIS	50 000\$	5788	LOIS	100\$	85788	LOIS
		1 000\$	788		25\$		
			88		10\$		

Inter Loto		Date 12-11-82		811688		250 000\$	
		Gros lots de 25 000\$					
11688	LOIS	2 500\$	737869	NUMÉROS MOBILES			
1688	LOIS	250\$	415769	36354	LOIS	2 500\$	
688	LOIS	50\$	119676	8826	LOIS	250\$	
88	LOIS	10\$		289	LOIS	50\$	

La Quotidienne		Semaine du 8-11-82	
Numéros décomposables			
L	M	M	J
8376	7752	5671	0522
V			
2905			
S			
7459			
Numéros bonis			
7 777\$ Non décomposables			
396201	739175	552281	063364
428123	923015		

Lotto 6/49		Prochain		GROS LOT		340 000,00 approx	
Date	13-11-82	4	11	23	24	25	45
MISE-TOT		41		MISE-TOT		41	
6/6	1	1 651 768,40 \$		MISE-TOT		41	
5/6+	1	168 092,60 \$		MISE-TOT		41	
5/6	79	1272,60 \$		MISE-TOT		41	
4/6	5535	46,70 \$		MISE-TOT		41	
3/6	91924	10,00 \$		MISE-TOT		41	
Ventes totales		3 788 266,00 \$		MISE-TOT		41	

500 000 \$ garantis en 6/6. Les montants inscrits en 6/6 et 5/6 plus, en l'absence de gagnants forment le cumul du gros lot en 6/6.

Les modalités d'encaissement des lots partent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de départ en cas de tirage de numéros gagnants et le lieu officiel, cette dernière a priorité.

Front commun: le soutien scolaire rompt la négociation

■ QUEBEC -- Une première table de négociation sectorielle, en l'occurrence celle de la Fédération des employés des services publics (CSN) qui représente quelque 9,500 employés de soutien des commis-

point jugé important au niveau syndical, soit la question des sous-contracts en milieu scolaire.

Cette question est liée à l'utilisation des équipements scolaires en dehors des heures d'enseignement à l'intention des adultes ou du public en général. Il apparaît que la FESP voudrait obtenir le contrôle de ces sous-contracts afin de protéger l'emploi de ses membres et leur permettre de faire du temps supplémentaire.

Par ailleurs, le coordonnateur patronal à la table centrale des négociations, M. Lucien Bouchard, a noté qu'il n'y avait eu aucun progrès à signaler à cette table qui n'a

siégé en définitive qu'au cours de la soirée de vendredi. Il y a eu des échanges de données techniques de nature fiscale et budgétaire mais on n'a pas encore abordé de front les diverses hypothèses de gel modulé des salaires dans le cadre de la loi 70. Selon lui, les coordonnateurs syndicaux des centrales semblent réticents à discuter du salarial parce que les progrès aux tables sectorielles ne sont pas assez significatifs.

La partie patronale prévoit que cette semaine on va s'engager dans les discussions des sujets lourds de conséquence, comme la sécurité d'emploi, la mobilité du

personnel, la tâche des enseignants, etc... Ainsi, chacune des parties va pouvoir mesurer jusqu'à quel point on va pouvoir faire des concessions de part et d'autre. Cette semaine risque donc d'être lourde de conséquences puisque si les tables cassent, on peut prévoir le pire pour la semaine suivante, dont une grève générale illimitée et illégale.

Il y a quelques jours, il s'en fallut de peu pour qu'un premier règlement survienne à la table sectorielle FTQ des Affaires sociales. Selon une version patronale, les négociateurs du gouvernement ont été pris de court par la rapidité des hypo-

thèses de compromis présentées par les négociateurs syndicaux. Comme ils n'avaient pas les mandats pour finaliser un règlement, ils auraient tout simplement remis la discussion à plus tard.

Décès de Hugues Lapointe

■ QUEBEC (PC) — L'Honorable Hugues Lapointe qui fut Lieutenant-gouverneur du Québec de 1966 à 1978, est décédé samedi à l'hôpital Laval en banlieue de Québec des suites d'une brève maladie.

Agé de 71 ans, M. Lapointe fut le seul lieutenant-gouverneur québécois à avoir occupé ses fonctions pendant plus de dix ans.

Il avait succédé le 22 février 1966 à M. Paul Comtois, mort dans des circonstances tragi-

ques dans l'incendie de sa résidence du Bois-de-Coulonges par une froide nuit d'hiver.

Avant d'accéder à ce poste de prestige, M. Lapointe avait vécu une fructueuse carrière politique.

Le défunt était le fils de l'Honorable Ernest Lapointe qui s'était signalé pendant de nombreuses années comme principal lieutenant québécois du premier ministre libéral Mackenzie King.

CLAUDE-V. MARSOLAI

de notre bureau de Québec

sions scolaires a rompu hier les négociations à Québec. Les porte-parole syndicaux auraient signalé qu'ils ne reprendraient les discussions qu'au moment où la partie patronale déposerait de nouvelles offres.

Selon un porte-parole du Comité patronal de négociation des commissions scolaires, M. Jean-Claude Laplante, la FESP aurait rompu les négociations alors qu'on discutait d'un

RÉUNION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE GESTION DES ACHATS AURA LIEU LE MARDI 16 NOVEMBRE 1982, 18 H 30 AU CHATEAU CHAMPLAIN DE MONTRÉAL.

CONFÉRENCIÈRE: LOUISE DUFRESNE, DIRECTRICE GÉNÉRALE DU BUREAU D'ÉTHIQUE COMMERCIALE.

SUJET: LE RÔLE DU BUREAU D'ÉTHIQUE COMMERCIALE.

Hausse des tarifs d'Hydro connue jeudi

■ (PC) — La décision du gouvernement au sujet de la hausse des tarifs de l'électricité au Québec sera annoncée très probablement jeudi.

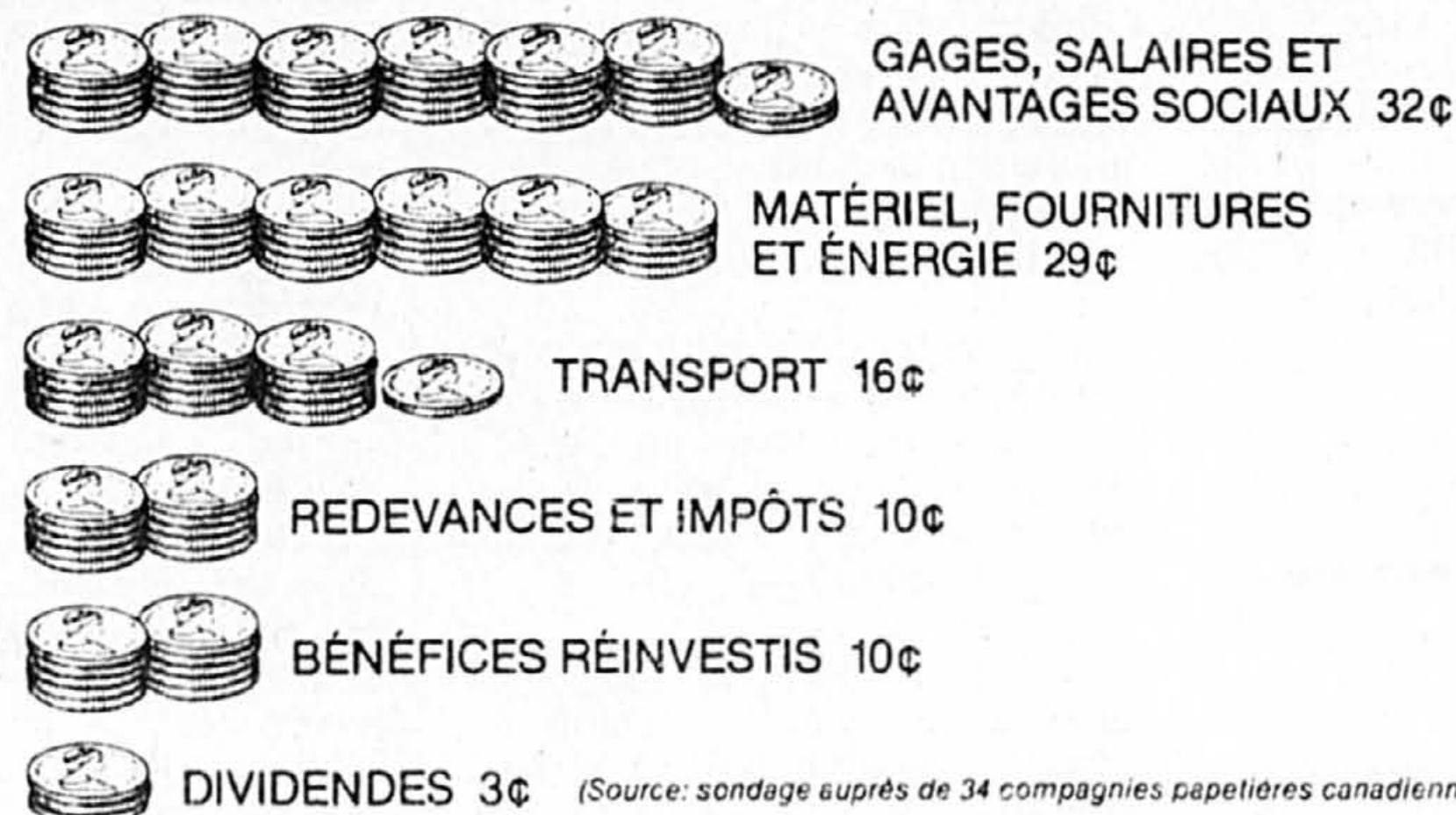
C'est ce qu'a indiqué le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, samedi, alors qu'il participait à l'émission Noir sur

Blanc à la télévision de Radio-Canada.

M. Duhaime a déclaré que la hausse de 7,3 pour cent demandée par Hydro-Québec en commission parlementaire, avait été discutée mercredi au conseil des ministres et qu'elle le sera une dernière fois mercredi prochain.

Bulletin sur les pâtes et papiers

La répartition du dollar de vente



L'industrie des pâtes et papiers se trouve actuellement coincée dans un étai terrible: d'une part, la main-d'œuvre, l'énergie et le transport coûtent de plus en plus cher.

D'autre part, des usines de pâtes et papiers sont construites, agrandies ou modernisées partout dans le monde. Souvent, ces usines profitent, dès le départ, d'avantages importants tels l'accès à du bois peu coûteux et la proximité des marchés. Bref, la concurrence s'active partout, suscitant de nouveaux défis pour le Canada.

Les gouvernements, l'industrie et les travailleurs ont tous intérêt à ce que nos ventes de pâtes et papiers aillent bon train sur le marché international puisque celui-ci représente 80% de notre chiffre d'affaires. Pour que le Canada demeure compétitif, il faut donc revoir l'ensemble des politiques affectant nos coûts de revient. Quand le volume d'affaires d'une compagnie papetière canadienne diminue, des travailleurs et des fournisseurs de chez nous perdent leur emploi et les gouvernements sont privés de revenus fiscaux.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur les défis qui guettent la première industrie canadienne, demandez la brochure intitulée "Bulletin sur les pâtes et papiers: les coûts et la concurrence". Elle est offerte gratuitement par le Service de l'information, Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, Division C, Édifice Sun Life, bureau 2300, 1155, rue Metcalfe, Montréal (Québec) H3B 2X9.

ROCHEUSES

UN GRAND COUP D'AIR PUR AVEC LE PRÊT-A-PARTIR!



LES MILLE ET UN PRÊT-À-PARTIR EN VACANCES D'AIR CANADA

Le Prêt-à-partir d'Air Canada fait courir des milliers de gens vers toutes sortes de projets de vacances, partout dans les Rocheuses.
Le Prêt-à-partir, c'est une formule de vacances unique, inventée par Air Canada. En vol et au sol, Air Canada s'occupe de tout. Et de vous.
Le Prêt-à-partir d'Air Canada, c'est les Rocheuses bien organisées: avion, hôtel et auto de location.

La solution des voyageurs sans souci.

Vancouver à compter de **435\$** aller-retour de Montréal

VANCOUVER-SUR-MER

Profitez de la vie... et d'une occasion exceptionnelle! Un week-end de rêve à l'hôtel Vancouver. Vos enfants sont logés gratuitement dans votre chambre.

2 nuits À compter de **110\$** pour 2 personnes
Programme bons de réduction d'Air-Canada

VANCOUVER-EN-L'AIR

Whistler pour les montagnards! Les amoureux de la randonnée, du ski alpin et du ski de fond pourront s'en donner à coeur joie. Logement dans un studio, billet de 5 jours pour les remontées mécaniques de Whistler et de Blackcomb Mountain, transport de l'aéroport à Whistler. Taxe provinciale incluse.

8 jours et 7 nuits À compter de **369\$** par personne occupation double.
Un forfait Skifari présenté par Touram **Rabais de 93\$ pour les non skieurs**

VANCOUVER-PAS-CHER

Et ça roule en grand... Visitez Vancouver et fuyez dans la nature au volant d'une luxueuse Lincoln. Pour seulement 24,95\$ par jour, le bureau de location Budget de l'aéroport vous louera, pour le week-end, le passe-partout de vos rêves. 100 km gratuit par jour, essence en sus.

24,95\$ par jour
Programme bons de réduction d'Air Canada

Voyez votre agent de voyages ou communiquez avec Air Canada Montréal 931-4411

AIR CANADA

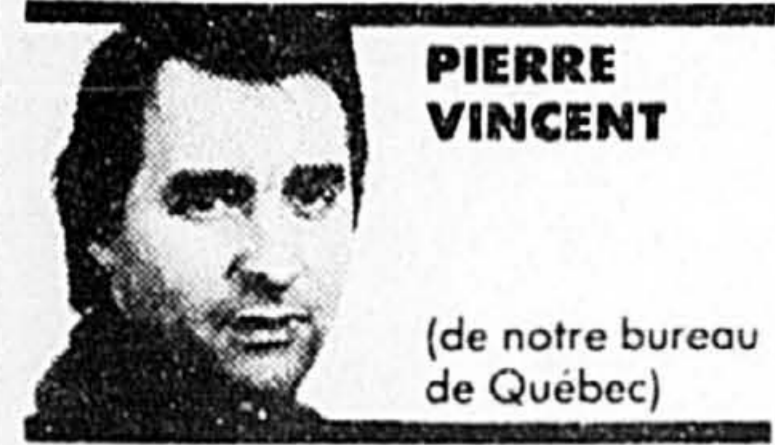


Tarif avion en vigueur la semaine jusqu'au 15 décembre 1982 et du 16 janvier au 30 avril 1983. Le nombre de places est limité. Séjour minimum: jusqu'au premier dimanche suivant le départ. Séjour maximum: 60 jours. Réservations au moins 14 jours avant le départ. Les tarifs sont sujets à changement sans préavis. Taxes d'aéroport non comprises.

« Les jeunes sont un sous-prolétariat »

—2—

■ Il a 18-20 ans. Il vient d'une famille mono-parentale. Il a plus ou moins quitté l'école vers sa 8e ou 9e année. Il ne fait pas



PIERRE VINCENT

(de notre bureau de Québec)

de sports. A part le billard et « le coke » au restaurant du coin, il n'a pas de loisirs. Il s'évade cinq ou six fois par semaine avec l'al-

cool ou, de préférence, avec de la « dope ». Il n'a pas d'emploi, mais, pour vivre, pour payer son loyer et ses factures d'épicerie, il fait un peu de tout : vente de drogues, danse dans les bars et dans les cabarets, prostitution...

Puis, un jour, il finit par avoir des démêlés avec la Justice. Alors, il aboutit dans un CLSC. « Qu'est-ce que je peux faire pour m'en sortir? » « Ils » veulent me mettre en prison... »

Jean-Noël Daley, 26 ans, cheveux sur les épaules, épingle à l'oreille, travailleur communautaire au CLSC-Basse-Ville à Qué-

bec depuis six ans, rencontre des centaines de cas de ce genre chaque année. Il a l'impression qu'il aura vu, avant la fin de cette année, le double de « clients » par rapport à l'an passé. « Ce qu'il y a de nouveau maintenant, c'est la violence qui atteint des dimensions jamais vues. La loi de la jungle règne partout. On vit pour sauver sa peau. Si je vous disais que j'ai, en ce moment, quinze cas de jeunes qui se barricadent chez eux, qui ont peur de sortir, qui se font livrer la nourriture à domicile, qui passent la journée à regarder la télévision. Si je n'allais pas les rencontrer une fois de temps en temps, ils se-

raient complètement coupés du reste du monde. Je ne pensais pas voir ça un jour. »

Pour décrire la situation dans laquelle se trouve actuellement une proportion considérable de la jeunesse québécoise, le sociologue Jacques Lazure utilise un terme du jargon de son métier: « Du lumpen-prolétariat! Je sais que le mot est fort, mais comment décrire autrement l'état de tous ces jeunes réduits à du sous-prolétariat, que personne ne veut plus utiliser. Ils sont les plus démunis face au marché du travail, ceux qui, plus souvent qu'autrement, doivent se contenter de jobines, ceux qui sont les



LA GÉNÉRATION SACRIFIÉE

plus susceptibles de devenir des délinquants, ceux qui finissent par chercher l'évasion dans les drogues et dans l'alcool, ou même dans la mort. Etre jeune au Québec aujourd'hui, ça n'est pas facile, ce n'est pas pour rien que le taux de suicide est si élevé chez nous, qu'il est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes après les accidents de la route. »

À Québec, une centaine de millions de dollars (pris à même le budget de quelque \$1 386 000 000 de l'aide sociale, administré par environ 2 000 fonctionnaires) vont à la « clientèle » des 15-24 ans. Qui ne reste pas longtemps « sur le bien-être », trois ou quatre mois en moyenne.

« A \$142 par mois, même si, par ailleurs, ils ont le droit d'aller se chercher jusqu'à \$245 par mois, en travaillant comme commis chez Steinberg ou pour des employeurs du genre, vous com-

prenez qu'on ne peut pas vivre bien longtemps dans ces conditions et qu'on se précipite bien vite sur le premier emploi venu », dit Emile Dubois de Main-d'oeuvre et sécurité du revenu.

Parce que, faut-il noter, il y a des secteurs d'activités où il y a à peu près toujours de l'emploi: vendeur de magasin, serveur, barman ou hôtesse dans les hôtels et dans les restaurants, moniteur de conduite-automobile, agent d'assurances, employé pour des travaux domestiques dans des maisons ou dans des édifices, laveur de vaisselle... Mais, évidemment, reconnaît Jean-Paul Boudraux, d'Emploi et Immigration Canada, ce sont des emplois au salaire minimum, avec, bien souvent, des horaires relativement peu intéressants, du genre deux heures par jour à tous les deux jours, et à deux heures d'autobus de chez soi.

Le gouvernement soigne l'hémorragie à coups d'aspirine

■ Si l'Etat-protecteur n'a plus d'avenir au Québec, il n'a déjà plus de présent pour les jeunes! Avec leurs programmes sans grande envergure, les gouvernements donnent l'impression d'administrer des aspirines pour soigner une hémorragie, d'éteindre des feux de forêt avec un pistolet à eau.

Le gouvernement Lévesque consacre une trentaine de millions de dollars pour aider les jeunes à entrer sur le marché du travail. Trois fois moins que son budget d'aide sociale pour les jeunes.

« Nous faisons tout ce qui est humainement possible, soutient Pierre Marois, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. C'est sûr qu'il va falloir faire plus, et au plus sacrant. Mais notre marge de manoeuvre est serrée, le gouvernement n'en a plus d'argent. »

Non seulement la marge de manoeuvre budgétaire est-elle mince comme un fil, mais, en plus, les contraintes corporatistes et syndicales sont multiples. « Par exemple, explique Claude Pagé, fonctionnaire au même ministère, pour créer un emploi temporaire (qui dure en moyenne cinq mois), nous devons, bien souvent payer plus que le salaire minimum, ça peut aller jusqu'à \$9 l'heure. Il faut respecter les conventions collectives. Une autre contrainte: nous devons respecter les listes de rappel du gouvernement, qui, dans les ministères du Transport, du Revenu, de l'Energie, de l'Agriculture et des Loisirs-Chasse-et-Pêche, compte des milliers de noms. Ainsi, pour créer, disons, 500 emplois pour restaurer les abords des routes, il faut d'abord épuiser les listes de rappel, ce qui revient à dire qu'il faut créer des centaines d'emplois de plus. Et payer les tarifs prévus aux conventions collectives. Bref, bien souvent, on n'a même pas les moyens de rêver à de tels projets. »

Dans son programme visant à créer 80 000 emplois temporaires d'ici à la fin de l'année prochaine, pour lequel il consacrerait environ \$350 millions, le gros effort du gouvernement Lévesque pour aider les jeunes à entrer sur le marché du travail demeure le Bon d'emploi. Budget: \$21 millions, montant auquel on vient tout juste d'ajouter une dizaine de millions de dollars. Bilan au début de cet automne: 5 971 emplois créés pour des moins de 25 ans entre mai et septembre.

« Le Bon d'emploi, raconte le député indépendant Guy Bisaillon, qui était avec le PQ au moment de l'élaboration de ce pro-

gramme, c'a été une promesse électorale vite inventée. Je me souviens que nous étions un bon groupe de députés, dont Gilbert Paquette, Louise Harel et Guy Chevrette, à nous être élevés contre ça, notamment parce que nous y trouvions trop de contraintes. En fait, le Bon d'emploi, c'est comme toutes les autres petites initiatives du gouvernement, ça vise bien plus à aider les entreprises que les jeunes.

« Le gouvernement devrait gérer ses fonds différemment, renchérit Guy Bisaillon. Voulez-vous bien me dire pourquoi l'Etat continue de gérer des terrains de camping? Pourquoi il investit dans des entreprises qui ne lui rapportent que du 6 p. cent d'intérêt ou moins que rien du tout, du genre Sidbec, alors que ces sommes placées dans des banques ou des caisses permettraient de toucher 10, 12 ou 15 p. cent d'intérêt. Ce serait autant d'argent qui pourrait servir à la création d'emplois. »

Guy Bisaillon n'est pas seul à trouver le programme du Bon d'emploi insuffisant: l'économiste Pierre Fortin estime, lui, que ce programme n'a contribué à empêcher le chômage des jeunes d'augmenter que d'un pour cent.

A part le programme du Bon d'emploi, le gouvernement propose quelques autres grenailles aux jeunes aspirants travailleurs, notamment Chantier-Québec (budget \$22,4 millions, pour lequel on vient d'injecter \$9 millions de plus) où environ 20 p. cent des 4 361 emplois créés entre avril et septembre sont allés à des moins de 30 ans.

« Sortons-nous de l'idée que le gouvernement peut tout régler, s'écrie Denis DeBelleval, député péquiste et ancien ministre de la Fonction publique et du Transport. Le gouvernement du Québec, c'est un petit gouvernement, un gros gouvernement municipal, une façade de gouvernement. Même avec un budget d'une vingtaine de milliards de dollars, le gouvernement, contraint à demeurer à l'intérieur de ses limites d'action, ne peut rien faire. Rien, sauf exercer son pouvoir moral pour essayer d'amener patrons et employés à s'entendre sur de nouvelles façons de partager notre richesse, qui est tout de même de quelque \$90 milliards au Québec. C'est un nouveau contrat social qu'il nous faut. »

DEMAIN Pourquoi pas un ministre délégué à la jeunesse.

Vive l'eau vive l'eau vive l'eau... pour la santé économique du Québec

Au Québec, nous consommons beaucoup d'électricité. Pour satisfaire nos besoins, nous possédons une grande richesse, l'eau de nos rivières qui nous fournit une énergie propre et renouvelable.

Depuis l'aménagement de la Manicouagan, Hydro-Québec a investi 20 milliards de dollars dans l'économie du Québec, ce qui fait travailler les gens d'ici et profite aux consommateurs québécois.

Nous avons intérêt à utiliser la seule source d'énergie qui nous appartienne car, en continuant de consommer l'énergie d'ici, nous contribuons au développement économique du Québec d'aujourd'hui et de demain.

mieux
Q Consommons l'énergie d'ici



Un septuagénaire est porté disparu

La police de la CUM recherche un septuagénaire, disparu de son domicile de la rue Chateaubriand depuis le 3 novembre. Il s'agit de M. Philippe D'Ascola, âgé de 74 ans, mesurant 1,57 m et pesant 40 kg. Il a les cheveux poivre et sel, les yeux bleus gris et le teint plutôt pâle.

Sept personnes abattues ce weekend

Pas moins de sept meurtres ont été commis, découverts ou solutionnés au Québec au cours du week-end.

Répondant à un appel anonyme, vers 16h, hier, des policiers ont découvert le corps d'une femme de 60 ans recouvert d'un sac à ordures à l'intérieur du 4374, rue Henri-Julien, à Montréal. La sexagénaire aurait été battue à mort. La police détient un homme de 40 ans relativement à cette affaire.

L'identité de la victime n'était pas connue au moment de mettre sous presse.

Drame familial

Plus tôt, vers 4h, hier matin, le détachement de Thetford Mines de la Sûreté du Québec se rendait sur les lieux d'un drame survenu à l'intérieur d'une résidence pri-

vée. L'appel provenait de Michèle Sylvain, 18 ans.

Son frère, Gaston, 14 ans, venait d'être mortellement atteint d'une balle de carabine et sa mère, Rose-Annette Sylvain, 50 ans, devait décéder quelque temps après son transport à l'hôpital. Le père, Fernand, a lui aussi été blessé, mais légèrement.

Un barrage policier a permis l'arrestation de l'ami de la jeune fille. Le jeune homme de 20 ans se serait rendu querir son amie mais une dispute violente entre celui-ci et un ou des membres de la famille se serait terminée dans le sang.

Couple abattu

Par ailleurs, la police de la CUM a révélé hier l'identité du couple découvert sans vie à l'intérieur du 1688 rue Charles-Falk-

ner, samedi après-midi, dans le quartier Ahuntsic. Il s'agit de Réal Doré, 40 ans, et Jasmine Martin, 19 ans.

Ils étaient étendus nus dans la chambre à coucher. La mort remontait à quelques jours. Le revolver du meurtrier est demeuré sur les lieux. Les enquêteurs retiennent deux hypothèses: une affaire de drogue ou de meurtres.

Dans un cimetière

La SQ devait finalement révéler en fin de journée, samedi, la découverte, vendredi matin, du corps d'un homme de 32 ans dans un cimetière de Coughnawaga. La victime, qui demeurait au 5847, rue McLynn, à Montréal, mais dont la police n'avait pas dévoilé l'identité hier soir, la famille n'ayant pas été jointe,

a été tuée d'une balle à la tête. L'homme était connu de la police qui conclut à un règlement de comptes.

Un suspect

Enfin, vers 20h30, vendredi, la police de la CUM appréhendait un homme de 27 ans, Charles Toussignant, en rapport avec la découverte d'un cadavre dans un hangar de la rue Saint-Denis, jeudi dernier. La victime de ce meurtre, Alexandre Bouchard, 48 ans, habitait la rue Saint-Valier. Son corps a été découvert lors de la démolition d'un hangar situé derrière le 5921, rue Saint-Denis. La mort remonte à plusieurs mois. Le suspect, arrêté à son domicile du 6570, rue Casgrain, doit comparaître vendredi prochain lors de l'enquête publique du coroner.

QUADRUPLE MEURTRE Terrible drame de famille à Toronto

TORONTO (UPC) — Un comptable a tué ses trois beaux-fils et sa femme hier, chez lui, à Etobicoke, en banlieue de Toronto, puis s'est rendu en voiture au cimetière où sa première femme est enterrée pour se donner la mort.

Le corps de Wallace Morgan Ralph, 56 ans, a été retrouvé sur la tombe de sa première épouse. Il avait en main un message révélant son suicide et un fusil.

Un des beaux-fils de Ralph, de même que sa mère âgée de 81 ans, ont survécu à la tuerie et c'est le jeune homme qui a appelé la police après s'être enfui chez un voisin.

Les policiers ont découvert le corps d'un des jeunes garçons dans la cour et les trois autres cadavres à l'intérieur de la maison.

Les meurtres se sont produits hier matin et la police a attendu quatre heures avant d'entrer

dans la maison croyant que M. Ralph se trouvait toujours à l'intérieur, détenant sa famille en otage.

Mme Rose Ralph, la mère du meurtrier, qui a assisté à la tuerie, a été transportée à l'hôpital, souffrant d'un choc nerveux.

Selon les témoignages des voisins, M. Ralph avait du mal ces derniers temps à joindre les deux bouts et avait été profondément affecté par la mort récente de son père.

CORRECTIONS

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous prenons aussitôt les mesures adéquates afin de la corriger.

Annnonce Eaton dans La Presse du vendredi 12 novembre.

Page C14

Le prix Eaton des cravates en polyester devrait être 4.99 ch ou 3 pour 13.99

Répertoire-cadeaux Eaton encarté dans La Presse du 6 novembre.

Page 34

34F. Le pantalon à taille élastique n'a pas de poche et le prix devrait être 52.00 ch.

Page 96

96A. Cousin avec appliqué de bouquet de fleurs.

96B. Avec appliqué ton sur ton. 96C. Avec insertions de diagonales. Veuillez accorder 3 semaines pour la livraison.

Page 132

132E. «Watchman» de Sony. Veuillez accorder 3 semaines pour la livraison.

Cahier Avant-goût des Fêtes encarté dans La Presse du samedi 13 novembre.

Page 11

11D. Le miroir transformable n'a pas de verre grossissant et son prix devrait être 8.95 ch.

Nous nous excusons auprès de nos clients des incon vénients causés par ces erreurs.

EATON

Les de Luca arrêtés

Le chef de la police de la CUM, André de Luca, s'est refusé à tout commentaire jusqu'à présent en rapport avec l'arrestation de ses fils Marc et Denis, interceptés et écroués vendredi soir alors qu'ils se trouvaient à bord d'une automobile volée.

Les deux frères

n'ont pas offert de résistance au moment de leur arrestation, une opération de routine des policiers de Montréal qui trouvaient suspecte la Ford Granada dans laquelle les deux hommes prenaient place. Une rapide vérification leur démontra qu'il s'agissait d'un véhicule volé.

vol et recel attendent donc les frères Marc, 25 ans, et Denis, d'un an son cadet.

Le cas de Marc est toutefois sérieusement aggravé par le fait qu'il faisait déjà l'objet d'intenses recherches à la suite d'une tentative de meurtre survenue il y a une semaine au bar-salon Valentina, à

Pointe-aux-Trembles. De Luca y aurait alors rencontré un certain Denis Therrien qu'il aurait transformé en passoire à la suite d'une dispute.

Therrien, qui a reçu une balle à l'abdomen, repose depuis dans un état grave mais non critique à l'hôpital Maison-neuve.



Redige par

Christian Drouin



Découverte des liqueurs et eaux-de-vie

Leçon 13

Les liqueurs de graines et les liqueurs de noyaux

Il n'est pas toujours facile de distinguer les fruits, les plantes et les graines. Toute classification et tout regroupement a une part d'arbitraire. Ainsi nous aborderons dans cette leçon les liqueurs élaborées à partir de graines et celles élaborées à partir de noyaux. La graine est l'organe ensemencé dans un fruit et qui, en germinant, donne une nouvelle plante. Le noyau est la partie centrale de certains fruits charnus. Il entoure la graine ou amande.

Les liqueurs de graines

Liqueurs d'anis (anissettes)

Nous avons consacré une leçon complète aux anissettes. Nous avons traité les anissettes avec les eaux-de-vie, car nous nous intéressons alors aux apéritifs à base d'anis. Il faut distinguer les apéritifs à base d'anis des liqueurs d'anis. La liqueur d'anis contient normalement plus de 400 g/litre de sucre et ne titre pas plus de 40° alors que les apéritifs à l'anis sont beaucoup moins sucrés et titrent entre 40° et 50°. Certains produits, cependant, se situent aux frontières et ne sont pas faciles à classer. Il semble que la première anissette (à base de badiane) soit née à Amsterdam en 1755. Aujourd'hui la matière de base est généralement l'anis vert (parfois additionnée de fenouil et d'épices). Il s'agit d'une plante de la famille des ombellifères dont la graine contient un élément aromatique au goût anisé. L'anis est mis à macérer dans de l'alcool, l'infusion est distillée. L'alcoolat ainsi obtenu est additionné de sirop. Cette liqueur est très populaire dans tout le bassin méditerranéen. L'une des plus célèbres est l'anissette Marie-Brizard née à Bordeaux au XVIII^e siècle.

Marie Brizard, qui consacrait son temps à réunir les malades et les nécessiteux, eut l'occasion de soigner un ex-plantier des îles et de le guérir. En reconnaissance, celui-ci confia à la jeune fille le secret d'un élixir exotique. L'anissette Marie Brizard est toujours fabriquée selon la recette originale de 1755, transmise de génération en génération parmi les héritiers de Marie Brizard.

On conseille de conserver l'anissette Marie Brizard au réfrigérateur. On peut aussi la servir sur de la glace pilée.

Kummel

Le kummel est une liqueur fabriquée à partir du carvi ou cumin de Hollande, un succédané d'anis. La fabri-

cation du kummel serait apparue en Hollande au XVI^e siècle. Elle s'est déplacée au XIX^e siècle dans les ports de la Baltique. Les Hollandais et les Allemands en sont aujourd'hui les spécialistes de la production. Le kummel est obtenu en faisant macérer dans de l'alcool des semences ou graines de cumin. L'infusion est distillée et on lui ajoute du sirop de sucre.

Les recettes de kummel diffèrent d'une maison à l'autre, de même que leur qualité. Souvent très sucré, le kummel se boit généralement sur des glaçons. Nous n'avons pas trouvé le kummel au répertoire de la S.A.Q.

Liqueurs de café

La liqueur de café est préparée à partir de graines torréfiées. Les graines sont concassées et mises à macérer dans de l'alcool neutre en vase clos. L'infusion est ensuite enrichie d'un alcoolat de café obtenu par distillation d'une même infusion avant d'être filtrée et édulcorée. Les plus connues sont le Khalua du Mexique et la Tia Maria de la Jamaïque.

Le Khalua est élaboré à partir de graines de café mexicain torréfié et macéré dans de l'alcool. Le mélange est ensuite aromatisé, sucré et filtré. Le Khalua est la liqueur de café la plus vendue dans le monde.

La Tia Maria est élaborée à partir de rhum, d'essence de café et d'aromates comme beaucoup de liqueurs. La Tia Maria a sa légende: les espagnols furent les premiers à s'installer dans les Antilles. Lorsque l'Angleterre colonialisait la Jamaïque, vers le milieu du 17^e siècle, dans la confusion qui s'ensuivit, une jeune espagnole noble se vit séparée de sa famille et se retrouva seule avec sa servante, Tia Maria.

Cette fidèle compagne avait réussi à emporter avec elle quelques-uns des effets personnels de sa jeune maîtresse parmi lesquels se trouvait un ancien manuscrit de famille renfermant la recette d'une liqueur dont le secret avait été jalousement gardé de génération en génération. Le jour de son mariage avec un officier de l'armée britannique, la jeune espagnole fit cadeau de la recette à sa fidèle servante et donna son nom, Tia Maria, à la liqueur.

La S.A.Q. commercialise également plusieurs liqueurs de café élaborées au Canada dont le café Royal.

Cette dernière liqueur, titrant 25°, est le résultat d'une macération de graines de café de choix, provenant exclusivement de Colombie et du Brésil.



Variété de liqueurs: irish mist, crème de cacao (Meagher's), Cherry Mariner, amaretto de Saronno, Bel Paese, crème de cacao (de Kuyper), café royal.

Crèmes de cacao

La cabosse, fruit du cacaoyer renferme au milieu d'une pulpe jaune, une trentaine de graines (fèves) que l'on fait sécher et qui donnent le cacao. Les fèves de cacao sont traitées par le liquoriste de la même façon que les graines de café. Elles sont torréfiées, concassées et mises à macérer dans de l'alcool neutre en vase clos.

Parallèlement, une autre infusion est distillée. Le mélange de l'infusion et de l'alcoolat, auquel on ajoute du sucre, donne la crème de cacao. Celle-ci est souvent parfumée de vanille, parfois de noisette.

Les crèmes de cacao sont commercialisées claires ou brun foncé. On trouve dans les magasins de la S.A.Q. plusieurs marques de crèmes de cacao toutes élaborées au Canada. Notons que le chocolat, dérivé du cacao, se trouve dans quelques liqueurs en association avec l'orange ou la menthe.

Ces trois dernières liqueurs sont surtout utilisées pour la préparation de cocktails. Elles se conservent debout, à la température de la pièce. La liqueur suivante, la Drambuie, se sert « on the rocks ».

La Drambuie

Elle est préparée à partir de scotch whisky (blend), donc de graines et de miel. De la même façon, on prépare l'irish mist à partir d'irish whiskey et de miel dans lesquels on fait toutefois macérer des plantes dont le nom fait partie d'un secret jalousement gardé.

Les liqueurs de noyaux

À partir des noyaux de pêches, d'abricots, de cerises, de prunes, de prunelles ou d'amandes macérés dans l'alcool, on tire des extraits qui permettent l'élaboration de crèmes ou liqueurs de noyaux. Les grains contenus dans les noyaux que l'on appelle généralement amandes servent également à préparer des liqueurs d'amandes et même de noyaux. Citons également les liqueurs de noisettes (fruit de noisetier) et de noix (fruit du noyer). Les liqueurs ou crèmes de noisette sont obtenues à partir d'une macération de noisettes concassées dans de l'alcool neutre. Les liqueurs et crèmes de noix sont généralement obtenues à partir d'une macération de noix vertes dans l'alcool.

L'amaretto

L'amaretto, la plus connue, est une liqueur au goût d'amande fabriquée en Italie à partir de noyaux d'abricots. La légende veut que la recette ait été donnée en gage d'amour par un modèle à un peintre lombard du XVI^e siècle, Bernardino Luini, élève de Leonardo da Vinci. Cette légende explique le nom commercial de l'amaretto di Amore. Il existe de nombreuses marques d'amaretto, seule l'Amaretto di Saronno du nom de la ville d'origine de la liqueur bénéficie d'une appellation contrôlée.

La crème des cantons est une boisson à base d'alcool, de noix de coco, de chocolat, de beurre de caramel, de lait et de crème fraîche. Elle titre 17° d'alcool.

des tonneaux en ajoutant 1 kg de miel blanc pour 100 kg de marasques. On distillait ensuite et un an après la distillation, on rectifiait au bain-marie. On additionnait de sirop et on laissait vieillir au moins trois ans. Cette fabrication traditionnelle avait lieu à Zara, dans l'enclave italienne de Dalmatie. Aujourd'hui, la préparation n'est plus tout à fait la même. Le marasquin est fait en Italie ainsi qu'en Yougoslavie et en France.

Le Cherry est obtenu en faisant macérer des cerises dans de l'eau-de-vie ou de l'alcool. On l'appelle en France « cherry liqueur », en Grande-Bretagne « cherry brandy » et aux États-Unis « cherry flavoured brandy ». Parmi les plus connus, on citera le Cherry Heering danois qui date de 1818, le Cherry Rocher (France) et le Cherry Mariner.

Les cerises utilisées pour la fabrication du Cherry Mariner sont importées surtout de la Méditerranée orientale. Celles-ci séjournent plusieurs mois dans l'eau-de-vie de vin avant d'être écrasées avec le noyau, ce qui donne au Cherry Mariner ce petit goût d'amande très particulier.

Liqueurs d'abricots

On tire un alcoolat de la distillation du fruit ou l'on procède à une macération du fruit dans l'alcool. Ce que l'on nomme « apricot brandy » est élaboré à partir d'une macération d'abricots avec leurs noyaux dans de l'eau-de-vie ou de l'alcool neutre. Après soutirage et filtrage, on ajoute le sirop de sucre. La liqueur obtenue gagne à vieillir assez longtemps en fûts. Elle est particulièrement appréciée dans les pays anglo-saxons.



Abricot

Liqueurs de prunelles

Le sloe gin est une liqueur de prunelles originaire de Grande-Bretagne où elle est encore faite avec du gin. En Amérique du Nord, le Morris sloe gin, liqueur très populaire auprès des jeunes, est élaboré à partir de dry gin et d'une macération de graines de genièvre, de coriandre et d'essence de prunelle et de porto. En France, la liqueur de prunelles est souvent à base de cognac.

Conclusion

Les liqueurs, « belles dames si séduisantes dans leurs robes vertes, jaunes ou roses » (Delamain) sont un peu délaissées aujourd'hui au profit des eaux-de-vie consommées en apéritif. Aussi les producteurs s'efforcent-ils d'en développer la consommation en apéritifs sur glace « en long-drink » ou mélangés dans des cocktails.

Cours présente par le **collège marie-victorin** en collaboration avec le journal **la presse**

Columbia: les astronautes prêts pour leur sortie

■ CAP KENNEDY (d'après AFP, Reuter, AP et PC) — Les quatre astronautes américains de «Columbia» se portaient à merveille, hier, et étaient prêts pour leur sortie dans l'espace.

Ils se sont joyeusement surnommés les «quatre sans peur» et ont envoyé des images télévisées d'une qualité rarement atteinte jusqu'ici de l'équipage travaillant et mangeant dans l'apesanteur à l'intérieur de la capsule.

Ils ont confirmé que tout le monde est fin prêt pour la «marche dans l'espace» prévue pour aujourd'hui.

Mal de l'espace

Cette sortie avait dû être reportée de 24 heures, en raison des symptômes du «mal de l'espace» éprouvés par deux membres de l'équipage, William Lenoir et le pilote Robert Overmeyer.

Les deux hommes semblent pleinement rétablis, les médicaments qui leur ont été administrés s'étant montrés efficaces contre ce «mal de l'espace» dont on sait encore peu de choses.

Au cours de leur show télévisé d'hier, les astronautes ont également montré des vues de la vaste cale de la navette, où Lenoir et Allen travailleront aujourd'hui dans leurs scaphandres nouveau modèle.

Dans leur show «plein de légèreté», selon un autre mot de ce spirituel équipage, ils ont montré comment ils pouvaient boire, manger et travailler dans n'importe quelle position, et déplacer facilement les objets, trop facilement même.

«Nous perdons tout le temps quelque chose, s'est plaint Vance Brand, le commandant de bord. Les objets s'en vont tout seuls.»

«Black-out»

Par ailleurs, une panne de courant provoquée par un court-circuit a mis un ordinateur hors d'usage pendant plusieurs heures, samedi soir, au Centre de contrôle de Houston.

Les porte-parole de la NASA ont confirmé hier que les pompiers étaient intervenus pour éteindre un petit incendie accompagné de fumée au premier étage du centre. La coupure de courant, qui a duré près d'une heure vingt minutes, a affecté un des quatre ordinateurs réservés aux liaisons avec la navette spatiale «Columbia». Pendant le black-out, le centre a été incapable de recevoir les données télémétriques de la navette relayées par les stations au sol de Madrid et de Dakar. Toutefois, grâce aux trois autres ordinateurs et à un ordinateur de secours, le centre de Houston a pu maintenir le contact radio avec la navette.

Malgré cet incident et les malaises dont deux astronautes ont souffert, le principal objectif de la mission de «Columbia», le placement sur orbite de deux satellites de communication, dont le satellite canadien «Anik 3», a été réalisé sans le moindre accroc. Il ne reste plus aux cosmonautes que de réussir leur sortie, aujourd'hui, pour que la mission soit parfaitement accomplie.

Anik 3

Telesat Canada a pris vendredi le contrôle d'«Anik 3», le plus puissant satellite du pays, en reçoit depuis les données et suit ses mouvements.

L'acquisition du satellite s'est produite à la station de dépistage de Guam, au sud du Pacifique, environ cinq heures après que le satellite de \$50 millions eût été éjecté de «Columbia».

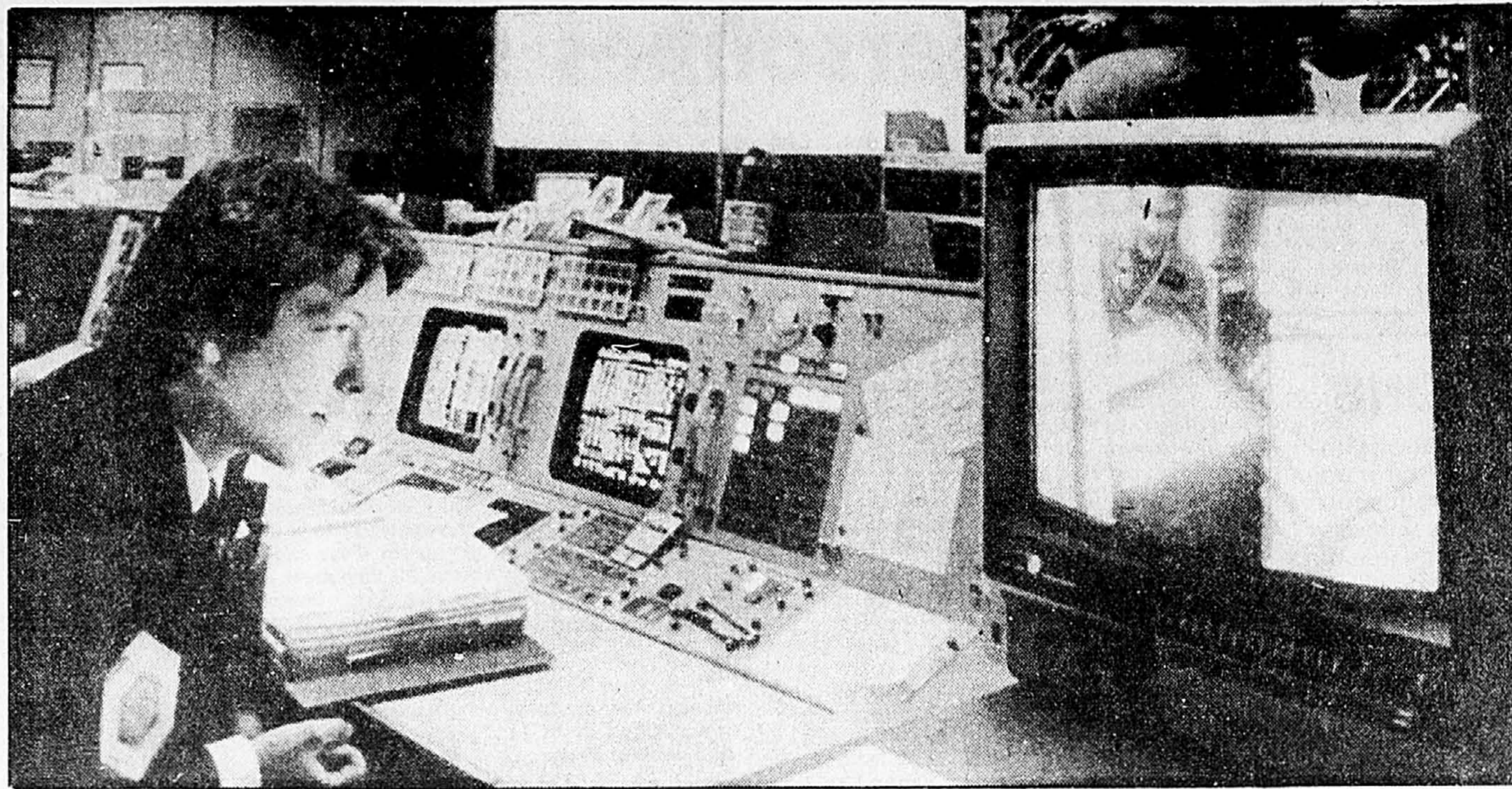
Le satellite vole dans l'espace dans une grande orbite terrestre elliptique, en attendant des manoeuvres finales afin de le stationner bien au-dessus de l'Equateur pour une décennie de travail comme centre nerveux de communication.

Le satellite commencera ses opérations à la mi-décembre.

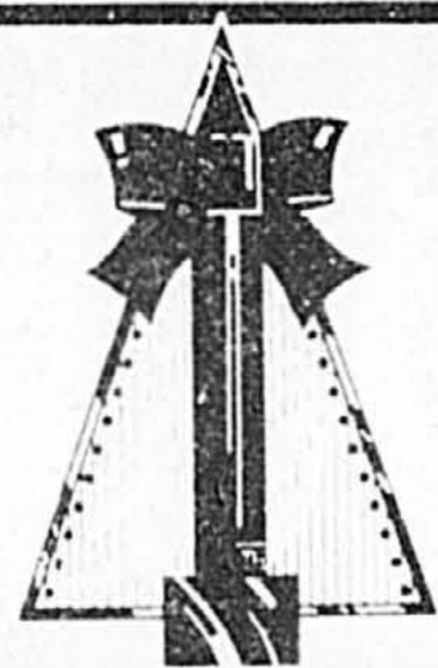
URSS: record d'endurance dans l'espace

■ MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — Les cosmonautes soviétiques Anatole Berezevov et Valentin Lebedev ont établi hier, à bord de la station orbitale «Salyout-7», un nouveau record d'endurance dans l'espace : 185 jours.

Le précédent record, 181 jours, 20 heures, 12 minutes, avait été établi en octobre 1980 par leurs compatriotes Leonid Popov et Valery Ryumin.



téléphoto UPI
D. Scott Thomas, un étudiant de l'Université de l'Utah, surveille sur un écran la réalisation de l'expérience qu'il a conçue et qu'un cosmonaute de «Columbia» est en train d'effectuer. L'expérience qu'il a proposée a pour objet l'étude du comportement des liquides dans une situation d'apesanteur.



Rabais 33 1/3% — Oreillers Simpsons... le confort sans pareil



Rabais 33 1/3% Oreillers de Simpsons

Choisissez le coussinage qui vous convient le mieux!

Vous dormirez mieux que jamais lorsque vous reposerez votre tête sur un de ces oreillers de qualité. Que vous préférerez la mousse ou le duvet, un support confortable ou plus ferme, nous avons ce qu'il vous faut... et à 33 1/3% de rabais!

COUSSINAGE «DACRON II» POLYESTER. Non-allergène et léger. Support moyen.

Standard	(13.98)	9 ³²
Queen	(15.98)	10 ⁶⁵
King	(21.98)	14 ⁶⁵

COUSSINAGE MOUSSE LATEX. Support ferme, non-allergène. HOUSSE coton/polyester, à glissière.

Standard	(19.98)	13 ³²
Queen	(25.98)	17 ³²

COUSSINAGE 100% PLUME D'OISEAUX AQUATIQUES. Coutil coton ne laissant pas passer les plumes. Support ferme.

Standard	(19.98)	13 ³²
Queen	(22.98)	15 ³²
King	(32.98)	21 ⁹⁸

COUSSINAGE 70% PLUME D'OISEAUX AQUATIQUES/30% DUVET. Support moyen, recouvrement coton ne laissant pas passer les plumes.

Standard	(54.98)	36 ⁶⁵
Queen	(59.98)	39 ⁹⁸

COUSSINAGE DUVET. Support très moelleux. Coutil coton.

Standard	(129.98)	86 ⁶⁵
Queen	(149.98)	99 ⁹⁸

Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 351, linge de maison, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

CETTE SEMAINE
à Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

Tout nouveau et excitant au Vladuc, et juste en temps pour Noël... rencontrez 23 artistes, artisans et bricoleurs, tous débordant de merveilleuses idées-cadeaux pour la Noël... Dans de coquets chariots colorés, vous trouverez d'immenses poupées faites à la main, que vous désirerez serrer dans vos bras, de magnifiques marionnettes, porcelaine peinte à la main, horloges, verrerie, court-pointes, sachets parfumés et d'épices et tellement plus encore!!!

HALL D'EXPOSITION

Association de santé publique des États-Unis d'Amérique — 110^e conférence et exposition annuelles — 14-17 novembre. Ouvert au public — Inscription et droits d'accès requis.

United Kennel Club Inc. — Salon International de Montréal de chiens de race. 19-21 nov. Ouvert au public.

Place Bonaventure



LE SERVICE DE LIVRAISON DE SIMPSONS EST AMENÉ

Pour pallier aux coûts croissants de la livraison, des frais de service de \$1 seront perçus sur tout colis de moins de \$20 (livré dans la zone normale de Simpsons). Des frais de service additionnels de \$1 seront ajoutés à toute commande payable à la livraison.

Simpsons MD

SCIENCES par Denis Dion

MALADIE DE LA « CIVILISATION »

La gent porcine affectée par le stress

Les porcs, semble-t-il, évoluent au rythme de la « civilisation » humaine et ils héritent au passage des maladies consécutives à cette évolution. C'est du moins ce qu'est en train de démontrer un groupe de chercheurs de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal qui se penche sur une maladie de l'espèce porcine. À cet égard, la revue « Recherches à l'Université de Montréal » écrit que « cette condition se manifeste sous trois formes distinctes: le syndro-

me du stress du porc (SSP) décrit l'expression clinique de la maladie observée chez les porcs génétiquement susceptibles de réagir de façon exagérée lors d'événements stressants, tels que le transport, la température ambiante élevée, l'accouplement, etc. Le deuxième aspect de cette condition est l'hyperthermie maligne (HM), maladie pharmacogénétique pouvant être induite par des produits comme l'anesthésique volatil, l'halothane. La HM existe aussi chez les humains, et le

porc est utilisé comme modèle animal pour la recherche sur cette condition. La troisième forme de cette maladie est observée après l'abattage chez les porcs génétiquement susceptibles et se manifeste par cette affection des muscles qu'est la myopathie exsudative, dépigmentaire.

Pour l'étude des puces

Le programme de recherche en optique intégrée du département de génie électrique de l'Université McGill devrait con-

naître une nouvelle impulsion à la suite du don qui vient de lui être fait par la société « Les Recherches Bell-Northern Ltée ».

Ce don consiste en un appareil portant le nom de système d'alignement de masque Cobilt, soit, précise un communiqué, « un système utilisé jusque là dans le transfert des dessins de circuits électroniques sur les tranches de silicium dans la première étape du processus de fabrication des puces de silicium. Ainsi, les étu-

dants diplômés et professeurs pourront faire appel au système d'alignement en vue de l'étude des guides d'ondes optiques planes, dans le cadre de l'optique intégrée. Cette technologie nécessite l'emploi d'une mince couche transparente déposée sur un substrat. Grâce au déplacement de faisceaux lumineux, contenus dans ce plan, il est possible de traiter l'information très rapidement ».

La base moléculaire de la pensée

On pourra assister prochainement à une conférence qui promet d'être fort intéressante puisqu'elle portera sur « La base moléculaire de la pensée ».

Présentée par le Dr Charles F. Stevens, professeur au Département de psychologie de la Yale University School of Medicine, la conférence tentera d'établir un lien entre le psychisme et le cerveau, notamment par le moyen de l'étude des psychotropes. À ce sujet, un communiqué de l'Université

Concordia souligne que « la plupart des psychotropes agissent en modifiant d'une façon ou d'une autre la transmission synaptique. Qu'elles influent sur notre appétit, nous endorment, nous stimulent quand nous sommes déprimés ou diminuent la douleur, toutes ces drogues imitent, augmentent ou diminuent les effets des organes normaux de transmission nerveuse au niveau des contacts synaptiques qui s'établissent entre les cellules nerveuses.

DANS LES MÉDIAS

PAR DANIEL MARSOLAIS

Journal de Québec: les employés se privent d'une prime

Dans le but de protéger une quinzaine d'emplois aux ateliers d'impression, les quelque 200 employés du *Journal de Québec* ont accepté récemment une diminution des augmentations de salaire auxquelles leur convention collective leur donnait normalement droit, le 1er octobre dernier. À l'issue des négociations entre les représentants syndicaux de la FTQ et la direction, les employés ont en effet consenti à se priver d'une prime d'enrichissement de trois p. cent, pour permettre à l'entreprise de demeurer concurrentielle. Ils ne recevront donc qu'une augmentation de 10,1 p. cent, soit un peu moins que la hausse du coût de la vie. Cette réouverture à la baisse de la convention collective a été rendue nécessaire par la perte de contrats commerciaux d'impression, au profit d'autres imprimeries.

Le McGill Daily et les élections

Afin de mieux informer leurs lecteurs sur les enjeux de la présente campagne électorale municipale, les journaux étudiants *McGill Daily* (université McGill) et le *Link* (université Concordia) ont uni leurs efforts pour produire une édition spéciale qui a paru en début de semaine sur les deux campus universitaires. Tirée à 40,000 exemplaires, l'édition *Election 82* comprend une série de portraits des principaux quartiers fréquentés par les étudiants, une dizaine en tout, ainsi que des textes sur le développement industriel de Montréal, les espaces verts, les groupes ethniques, etc. Les trois candidats à la mairie font aussi l'objet de reportages.

La Voix de l'Est

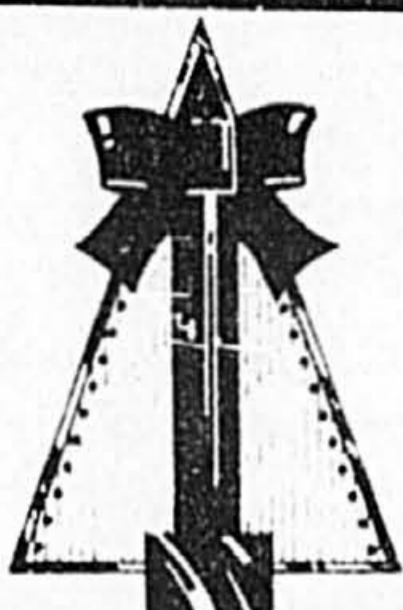
La Voix de l'Est de Granby a enregistré la plus importante hausse de tirage (en pourcentage évidemment) parmi les quotidiens du Canada pour la période de 26 semaines se terminant le 30 septembre 1982. C'est ce qui ressort du dernier rapport que vient de publier l'Audit Bureau of Circulation (ABC). Durant cette période de six mois, *La Voix de l'Est* a vendu chaque jour en moyenne de 12,106 exemplaires, enregistrant même une moyenne de 12,508 numéros vendus pour la période du 28 mars au 26 juin. A pareille date l'an dernier, le « plus petit quotidien français d'Amérique » affichait un tirage de 10,925 exemplaires. Il s'agit donc d'une augmentation de 11 p. cent. Le tirage actuel du journal se situe autour de 12,700 exemplaires par jour, sans compter le nouveau supplément « Plus d'aubaines » publié le mercredi et distribué dans 27,000 foyers.

Radio-Québec: 88% de la population

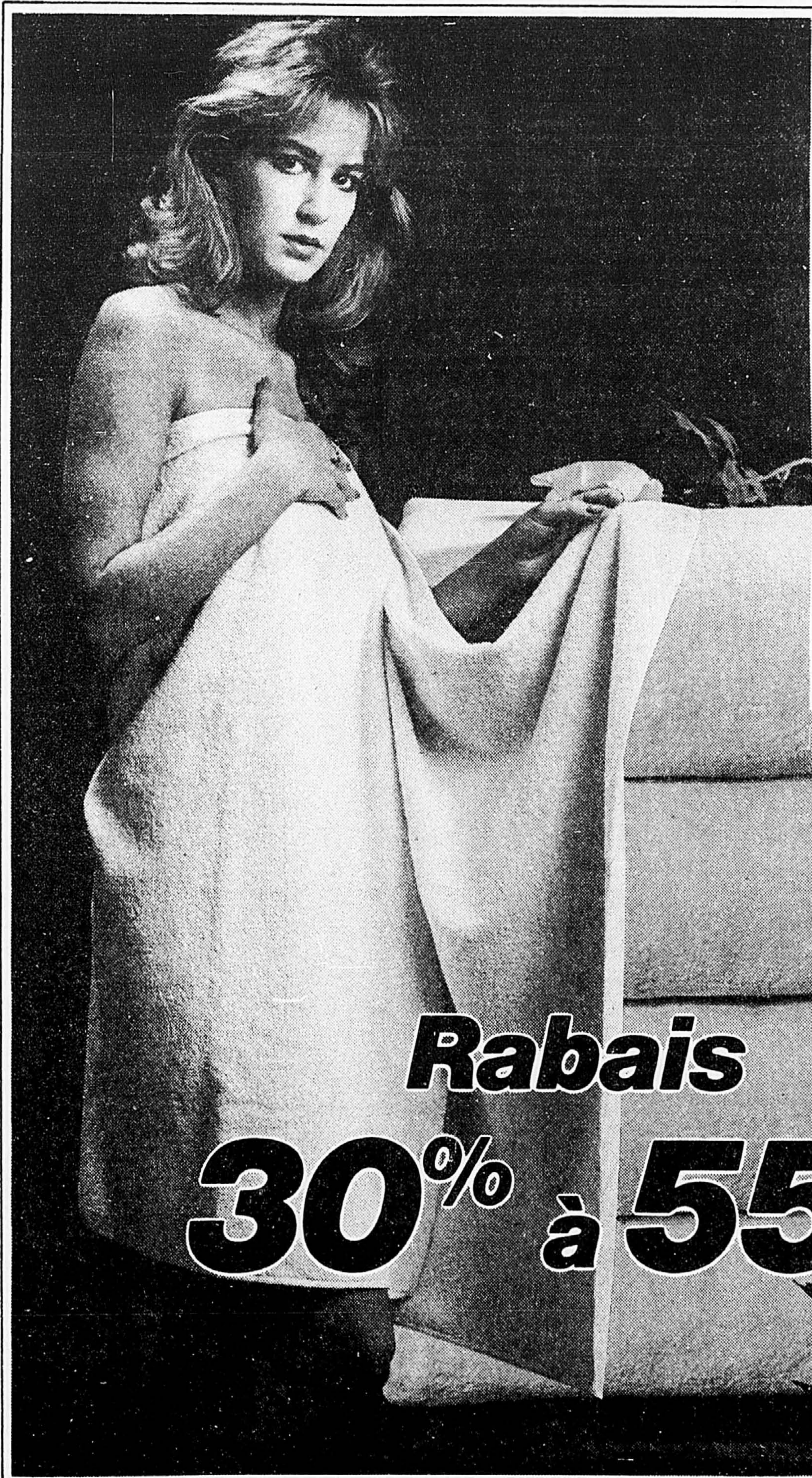
Avec l'inauguration, hier, d'une station émettrice à Alma, dans le Lac-Saint-Jean, Radio-Québec rejoint maintenant 88 p. cent de la population québécoise. La semaine dernière, la SRTQ avait fait de même à Sept-Îles et à Baie-Trinité où elle possède aussi des stations. L'ajout de ces trois nouvelles antennes permet à Radio-Québec de rejoindre un potentiel de 380,000 personnes de plus. À ce jour, le réseau comprend onze émetteurs principaux et un ré-émetteur dans une dizaine de localités du Québec.

Radio-Canada refuse de la publicité syndicale

Le Syndicat des professeurs du Cégep de Rimouski a dénoncé récemment la Société Radio-Canada qui lui a, semble-t-il, refusé une série de messages d'information sur les présentes négociations dans le secteur public. Le syndicat affirme qu'il était prêt, avec d'autres travailleurs du secteur public, à payer pour la diffusion de cette information et ce, au même tarif que tout le monde. Le syndicat estime que ce refus est « scandaleux » et « hypocrite », d'autant plus que Radio-Canada a mis tout son réseau à la disposition du premier ministre Trudeau il y a quelques semaines. Il rappelle que les stations privées CFER-TV et CFLP-radio ont accepté de présenter l'information syndicale comme messages publicitaires.



Rabais 30% à 55% — Jolies serviettes pour vos invités des Fêtes



Serviettes «Hilasal»

Profitez de ces rabais avantageux pour vous approvisionner en serviettes épaisses et absorbantes. Ton beige classique qui s'harmonisera avec tous les décors. 100% coton, fini rasé.

Grande serviette de bain, 162 x 81 cm (34.98)	vente 1549
Bain, 121 x 60 cm (15.98)	vente 849
Mains, 71 x 40 cm (7.98)	vente 549
Débarbouillette, 30x30 cm (3.98)	vente 199

Toutes les dimensions sont approximatives. Rayon 351, linge de maison, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno

Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

Rabais 30% à 55%

Faites votre liste d'emplettes puis consultez le beau Livre des cadeaux de Simpsons. Si vous n'avez pas un exemplaire, venez en chercher un au Service à la clientèle chez Simpsons.

Venez fêter avec nous! Simpsons... le magasin de l'arbre de Noël.



Protégez votre auto Contre la rouille



- huit ans d'existence
- plus de 45 000 voitures traitées
- programme d'entretien annuel
- sèche l'humidité et traite le métal
- se faufille dans tous les coins et recoins
- ne brûle pas, ne tache pas et a une odeur agréable
- fait pendant que vous attendez et regardez

Il n'y a pas de substitut! Il y a seulement « 1 » RUST CHECK!

POUR UN RENDEZ-VOUS APPELEZ

727-3112

VISA 3255 est, Crémazie Montréal MasterCard



M. DAVID ET LES OISEAUX

Pour observer de près il faut bien nourrir

L'observation des oiseaux est une activité de plus en plus populaire au Québec. Pourtant si les ornithologues amateurs font parfois des centaines de kilomètres pour observer un spécimen rare, presque tout le monde

peut faire des observations très intéressantes à deux pas de chez lui, pour peu qu'il y mette de la bonne volonté. En fait, celui qui veut observer des oiseaux facilement n'a qu'à les attirer, et la façon la plus simple d'y parvenir est de les nourrir.

Selon M. Normand David, un ornithologue amateur reconnu au Québec, l'automne est la période la plus propice pour commencer à alimenter les oiseaux. « C'est si facile, dit-il. Un simple plateau, une nourriture appropriée et le tour est joué. Avec un peu de chance et de patience, n'importe qui peut découvrir, juste derrière sa fenêtre, de nombreuses espèces dont certaines sont spectaculaires, comme le gros-bec errant, par exemple. Si vous êtes patient et que votre poste d'alimentation est toujours bien garni, plusieurs de vos petits visiteurs passeront une grande partie de l'hiver en votre compagnie... »

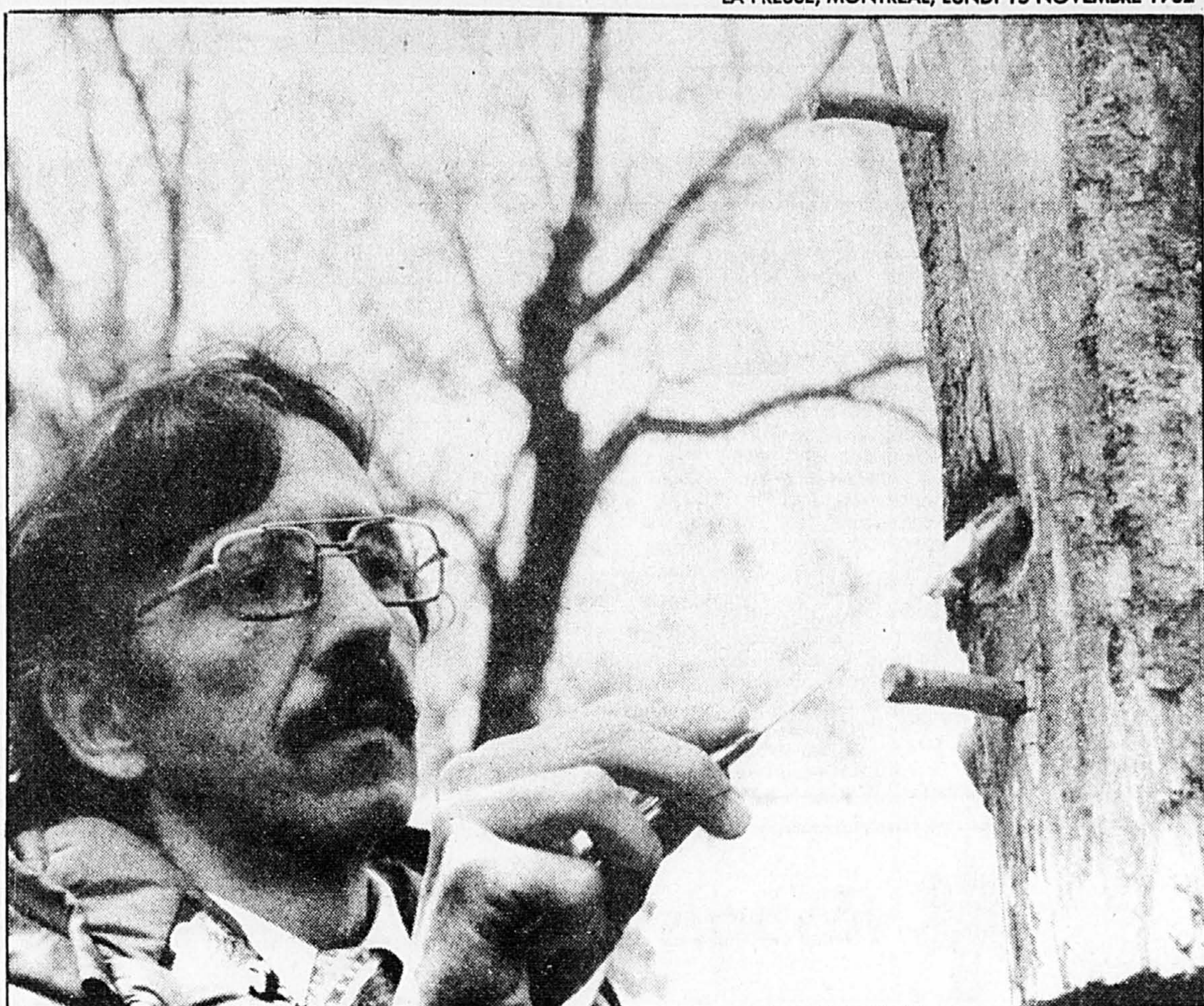
hivernent au Québec et une trentaine d'entre elles sont susceptibles de visiter votre poste d'alimentation si vous habitez dans un milieu urbain bien pourvu de verdure. « Bien sur, dit M. David, si votre environnement est constitué uniquement de béton, les oiseaux y seront plus rares. Dans ce cas là, vous aurez surtout affaire au moineau ou à l'étourneau... ». D'ailleurs, ces deux espèces importées sont souvent celles qui profiteront les premières de votre générosité. M. David recommande à ce sujet d'éviter de nourrir les oiseaux avec des déchets de table car ils attirent surtout ces espèces indésirables.

En fait, la nourriture pour les oiseaux doit être simple: Un morceau de gras de boeuf disposé dans un treillis de matière plastique, des graines de tournesol, de millet ou de chardon, du beurre d'arachide. C'est tout. Inutile de faire cuire de gras et évitez d'acheter des mélanges de graines

pour les oiseaux vendus dans les grands magasins d'alimentation. Selon M. David cette nourriture préparée est habituellement coûteuse et contient parfois jusqu'à 60 p cent de graines que les oiseaux de mangeront jamais. Il vaut mieux faire affaire avec une maison spécialisée dont le nom apparaît dans l'annuaire téléphonique. « Si vous voulez être généreux avec vos oiseaux, vous pourrez peut-être dépenser jusqu'à \$50 durant un hiver. Mais dans ce cas, vous aurez acheté par exemple de la graine de chardon (\$2 la livre ou encore des noix, des aliments coûteux dont certaines espèces raffolent ».

Comptez avec le hasard

Quant aux mangeoires, plusieurs sont disponibles un peu partout et à des prix très abordables. On peut aussi construire un grand plateau qui pourra être disposé dans un



M. Normand David explique comment une simple bûche peut devenir un excellent poste d'alimentation pour les oiseaux.

Photo René Picard LA PRESSE

bord de votre fenêtre. Une petite bûche de bois percée de trous qu'on aura rempli de beurre d'arachide et de gras fera un excel-

lent poste d'alimentation pour certaines espèces de pics. Un dernier conseil: votre poste d'alimentation doit être bien à la vue

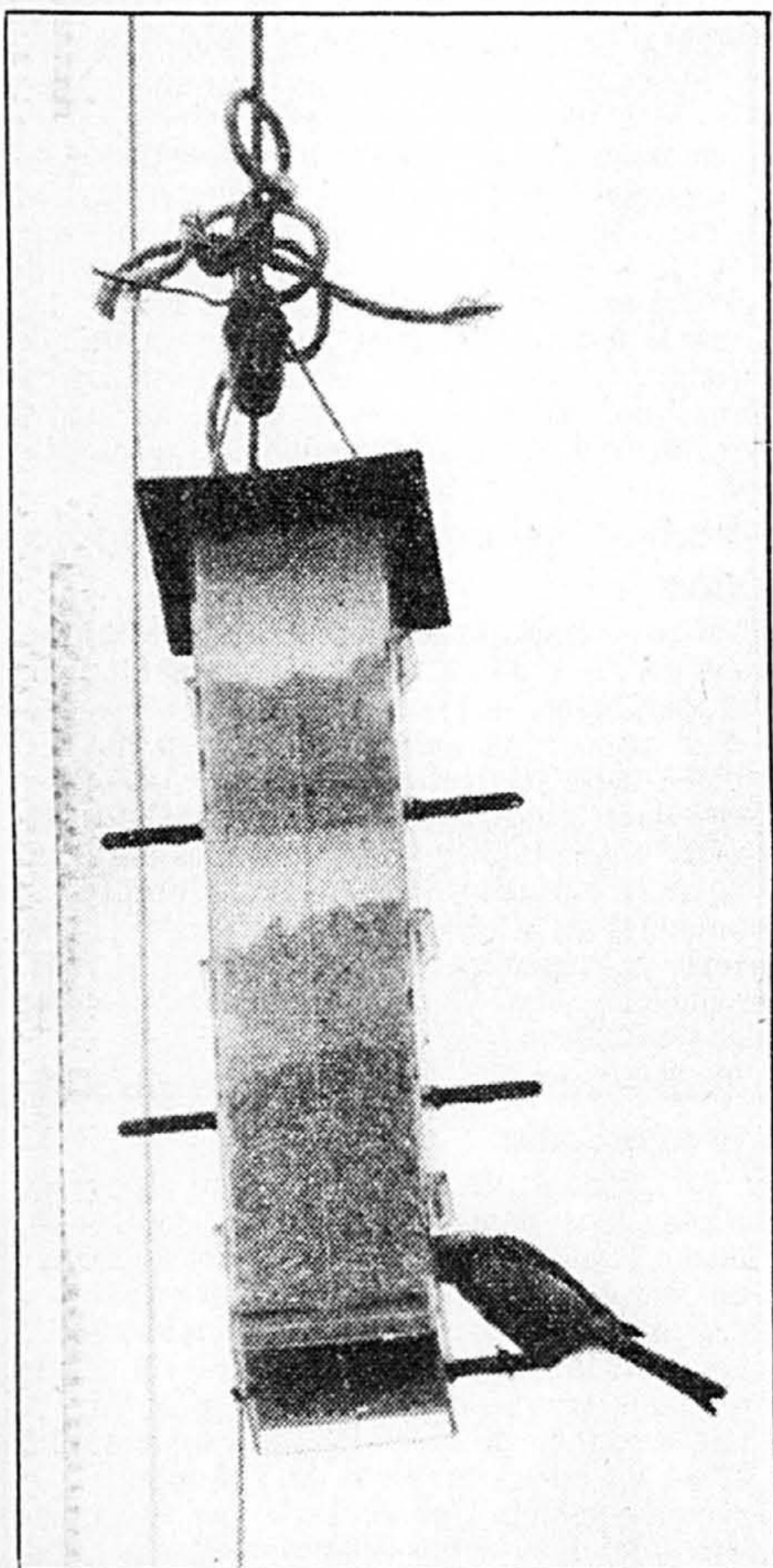
des oiseaux. « Soyez patient, dit aussi M. David. Ne vous attendez pas de voir un troupeau de mésanges demain matin

à votre fenêtre. Votre succès dépendra en grande partie du hasard. Cela fait quatre ans que j'attends avec impatience la venue

d'un cardinal, un magnifique oiseau rouge vif. Un des mes copains, lui, n'a attendu que quatre jours pour avoir cette chance... »

Pas de déchets de table

On compte 85 espèces d'oiseaux qui



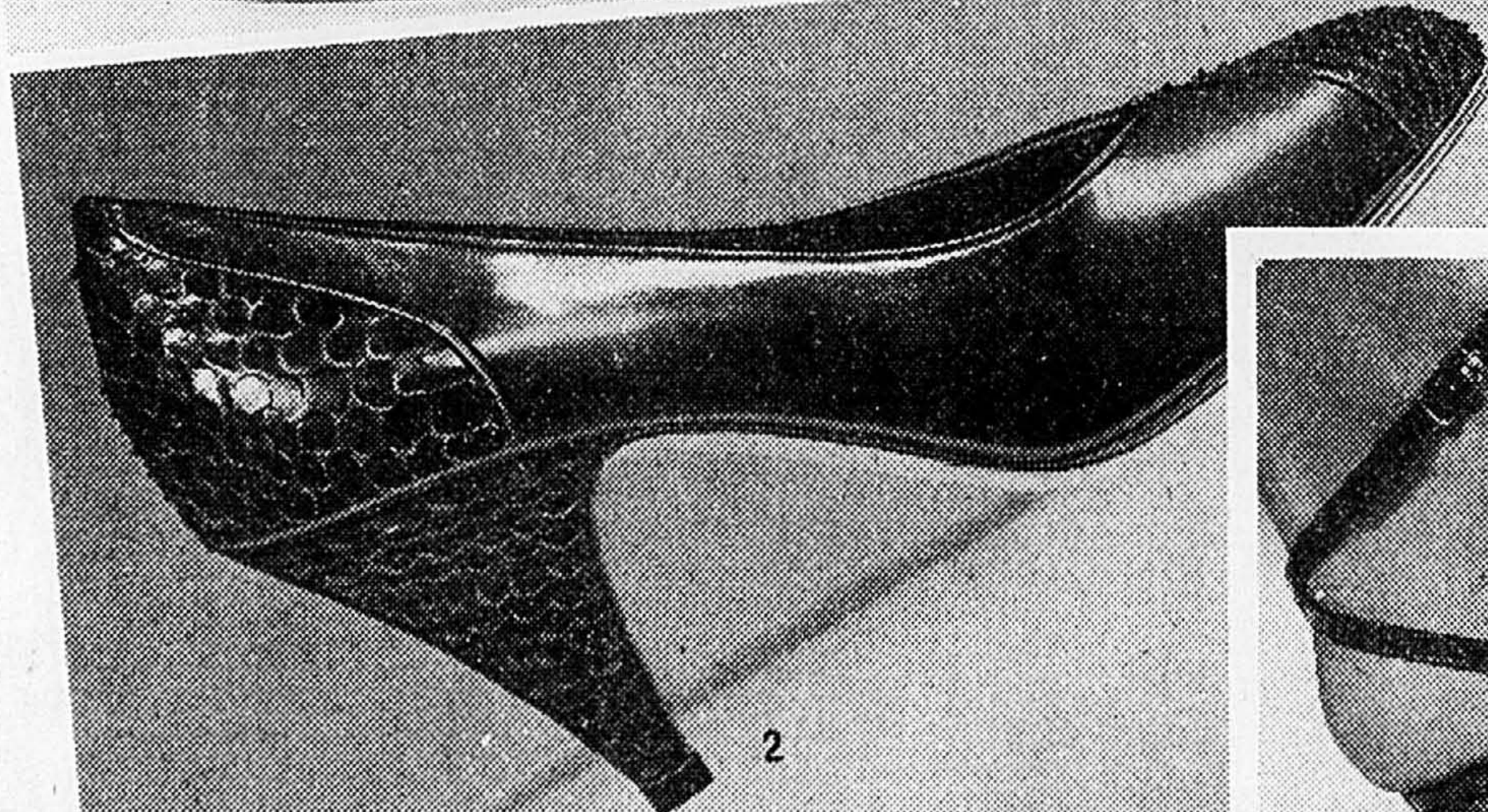
Une mésange à tête noire est venue voir ce qu'il y avait à dîner dans cette mangeoire à trois compartiments.

RÉNOVATIONS INNOVATIONS

Souliers «Anne Klein» au Salon Vendôme



1



2



3

Les souliers «Anne Klein» de réputation mondiale font leur entrée dans notre nouveau Salon Vendôme... de bonnes nouvelles pour la femme qui apprécie les choses raffinées. Des modèles conçus pour assurer une démarche des plus élégantes!

1. Escarpin en cuir verni, aux lignes gracieuses et sophistiquées, avec plateforme mince. Noir/bourgeois. 5 1/2 à 9 largeur moyenne; 7 à 8 1/2 largeur étroite. **\$225**

2. Séduisant escarpin en souple chevreau avec talon et pointe rehaussés de peau de serpent. Noir. 5 1/2 à 9 1/2 largeur moyenne; 6 1/2 à 8 1/2 largeur étroite. **\$245**

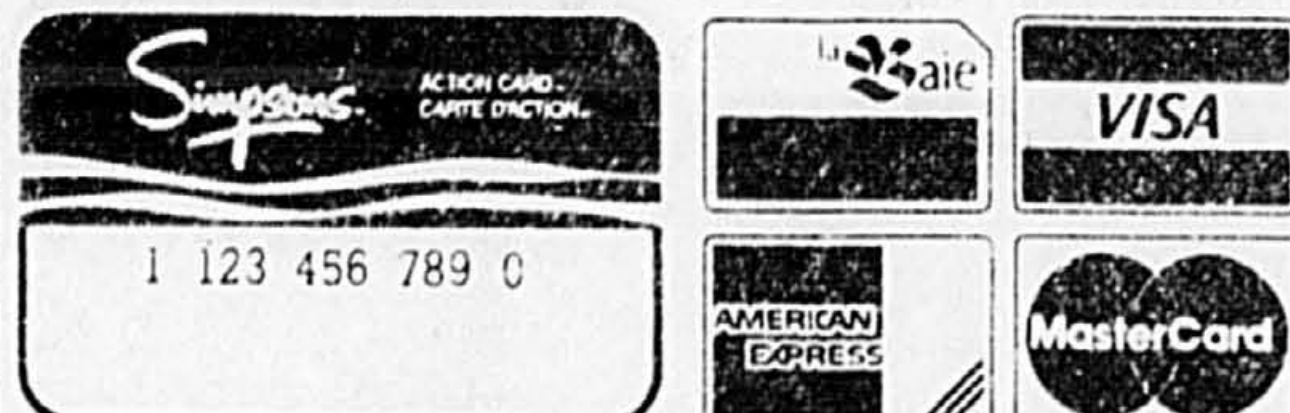
3. Attrayant soulier en cuir verni avec courroie à la cheville et talon compensé découpé. Noir. 6 à 9 1/2, largeur moyenne. **\$110**

Rayon 308, Salon Vendôme, au troisième, centre-ville seulement. Pour achat en personne seulement.

Salon Vendôme

Venez visiter le tout nouveau Salon Vendôme, au troisième, centre-ville.

Toutes ces cartes de crédit sont acceptées chez Simpsons - Carte d'Action Simpsons, carte la Baie, American Express, Visa et MasterCard.



HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h / Samedi 9h à 17h
COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

CENTRE-VILLE 977, boulevard St-Catharine, F-201, autoroute 740, Caraboline
FAIRVIEW 7895, boul. Les Jumeaux d'Anjou
LES GALERIES D'ANJOU 3045, boul. Le Carrefour
LE CARREFOUR LAVAL 3045, boul. Le Carrefour
LES PROMENADES ST-BRUNO 100, boulevard des Promenades
CENTRE D'AUBAINES SIMPSONS 4895, rue Mackay, Ville St-Louis, Québec

APPRENEZ L'
ANGLAIS
avec nos SPÉCIAUX
4 semaines INTENSIVES pendant le jour
10 semaines, le soir
OU
Pour une démonstration et un test gratuits, appelez
GALOIS®
Depuis 1965
844-5060
1410, rue Stanley, métro Peel Permis 749-755

Simpsons
ERRATA
Veuillez prendre note des corrections suivantes dans le Livre des cadeaux Simpsons.
Page 10, articles 8 et 10. Bagues, les prix de vente auraient dû être invertis.
Page 15, articles 1 et 2. Sacs à main, les descriptions et les prix auraient dû être invertis.
Page 35, article 4. Blouse offerte en noir ou turquoise, non tel qu'indiqué.
Simpsons regrette tout inconfort causé par ces erreurs.